

La voix du Pape

Encyclique "Rite expiatis" sur le 7^e centenaire de la mort de saint François d'Assise

(Suite de mercredi)
SON HUMILITE

La haute idée et le généreux amour de la pauvreté que François avait en son esprit et dans son cœur ne pouvaient se borner étroitement au détachement des biens extérieurs. Comment atteindre à l'exemple du Christ Seigneur, sans acquiescer à la pauvreté d'esprit et sans se rendre petit par la vertu d'humilité? Convenu de cette nécessité et ne séparant jamais ces vertus, l'une de l'autre, il les salue et ordonne de les saluer tous deux ensemble: "Dame sainte Pauvreté, le Seigneur te salue avec ta sœur sainte Humilité... La sainte pauvreté confond toute coquetterie, l'avarice et le désir du monde. La sainte humilité confond l'orgueil et tous les hommes de ce monde." (Opusc. *Salutatio virtutum*). Pour dépendre en un mot saint François, l'auteur de ce livre d'or qu'est l'imitation du Christ, l'appelle humble: "Ce que chacun de nous est à les yeux (Seigneur), voilà ce qu'il est et rien de plus, dit l'humble saint François." (L. III, c. 1.)

Aussi eut-il pour souci principal de se conduire avec humilité comme le plus petit et le dernier de tous. Dès le début de sa conversion, il éprouva le vif désir d'être le jouet et l'amusement des hommes. Bien que Fondateur, Père et Législateur des Frères Mineurs, il choisit l'un des maîtres pour être le supérieur et le maître de qui il dépendait; aussitôt que possible, inflexible devant les prières et les larmes des Frères, il déposait la charge suprême de l'Ordre "notre" et demeurait "ensuite soumis jusqu'à la mort, se conduisant avec plus d'humilité qu'aucun d'entre les saints." (Thomas de Celano, Leg. II, No 143); il refuse avec instance l'hospitalité libérale et magnifique que lui offrent souvent les cardinaux et les principaux de la ville; pour les autres, il garde la plus haute estime et les entoure de toutes les marques d'honneur, devenu "parmi les pêcheurs comme l'un d'entre eux". Il se considérait avec effet comme le plus grand des pêcheurs et il avait témoigné à un certain la miséricorde qu'il lui avait faite à lui-même, cet homme serait devenu dix fois plus parfait; d'ailleurs, ajoutait-il, il faut attribuer à Dieu qui en est la source unique tout ce qu'il se trouvait en lui-même de bon et d'honneur. Aussi, mit-il tous ses efforts à cacher les privilèges et les charismes qui auraient pu lui attirer la louange et l'estime des hommes, et tout d'abord les stigmates de Jésus-Christ divinement imprimés dans ses corps; si parfois on le louait en public ou en particulier, non seulement il se croyait et se disait digne de mépris et d'outrages, mais une indicible tristesse le saisissait, provoquant des lamentations et des gémissements. Que penser du fait qu'il se jugea trop indigne pour recevoir le sacerdoce?

C'est sur le fondement de l'humilité qu'il voulut appuyer l'Ordre des Frères Mineurs. L'humilité venait dans ces cœurs, exhortations pleines d'une sagesse merveilleuse sur cette vérité qu'il n'est permis de se glorifier de rien, pas même des vertus ni des grâces célestes, il avertissait et à l'occasion blâmait surtout ceux d'entre les Frères que leur charge exposait au danger de l'orgueil et de la vaine gloire, comme les prédicateurs, les Frères mineurs, les supérieurs des couvents et des provinces. Il se servait tout d'abord de l'humilité de saint François, juché des exemples et des paroles du Christ, à découlé sur les siens comme un caractère particulier de l'Ordre; "il voulut en effet appeler ses Frères Mineurs et les supérieurs de son Ordre Ministres, pour employer les termes de l'Evangile qu'il avait promis d'observer et pour enseigner à ses disciples par leur nom même qu'ils étaient venus apprendre l'humilité à l'école de l'humilité du Christ." (S. Bonav. Leg. Mag. VI, No 25.)

VIR CATHOLICUS

Nous avons vu cet homme s'efforcer en vertu de l'idée qu'il se faisait de la plus absolue pauvreté, se montrer tellement petit et humble, que même étant chef de l'Ordre, il obéissait avec une candide simplicité à l'un de ses Frères, disons même à tous. Si l'on ne renonce pas en effet à soi-même, si l'on ne rejette pas sa volonté propre, il n'est pas vrai qu'on se soit dépouillé de tout et que l'on puisse devenir humble. Cette liberté de la volonté, dont le plus éminent que Dieu le Créateur ait accordé à la nature humaine, saint François la soumit de plein cœur au Vicaire de Jésus-Christ et la livra tout entière par le vœu d'obéissance. Quelle ineptie, quelle méconnaissance profonde du Pauvre d'Assise manifestent ceux qui pour servir leurs systèmes et leurs erreurs, inventent de toutes pièces un saint François — chose incroyable!

Décès

CLOUTIER-BOULIANNE. A Chicoutimi, mercredi, le mercredi, 26 mai 1926, décédé à 21 ans, Marie-Ange Cloutier, épouse de M. Adolphe Boulianne, avocat, et fille de M. J.-E. Cloutier, de Chicoutimi. Funérailles le samedi 29 courant. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

ROULLARD, Rose-de-Lima, épouse de feu Adolphe Roullard, décédée à Montréal, âgée de 64 ans. Les funérailles, samedi, à 8 h 30 heures, au cimetière du Nord, au cimetière de l'Hotel-Dieu, à huit heures.

La Société Coopérative
DE PAINS PÂTISSERIES
Entrepreneurs de Pains Pâtisseries
Succursales
EST 1235
542, RUE SAINT-CAUTHAINE EST

L'enquête sur les douanes

LA FIN POUR LE 15 JUIN?

Le comité manifeste de la lassitude — Encore une quinzaine de jours et tout serait bâclé — Le fameux J.-E. Bélisle est-il introuvable? — Les relations de la Heath Pharmacy Product avec les douanes — La limite des trois milles — Il reste encore du travail à faire

(par Emile Benoist)
Ottawa, 27 — Des marques non équivoques de lassitude se manifestent à l'enquête de la douane. On entend dire dans les couloirs que tout sera bâclé par le 15 juin, que même le rapport sera fait et présenté à cette date. Les membres du comité ne tiendraient pas du tout à retarder la clôture de la session que l'on fixe déjà pour les derniers jours de juin.

En Chambre, l'approche de la fin est marquée par la fréquence des séances, le matin, l'après-midi et le soir. Dans la précipitation de finir on oublie alors jusqu'au congé traditionnel du mercredi soir. La Chambre se mettrait, très bientôt à ce régime des trois séances quotidiennes.

Le comité des douanes, lui, révèle sa lassitude en lambinant. La séance de ce matin ne valait pas grand chose. Celle de cet après-midi a été à peu près nulle. Pendant une heure, on a repris des choses déjà vues. M. Doucet, député adjoint du comté de Kent, N.-B., et M. Blair, avocat du ministère des douanes, ont soutenu par exemple une espèce de débat académique au sujet de la limite des trois milles le long de nos côtes maritimes. L'affaire n'était pas nouvelle.

M. Tighé ou Tyghe, on ne sait trop, en l'absence de M. Calder, dirigeait les opérations. Personne n'a parlé des motifs qui retenaient M. Calder loin du comité. Peut-être a-t-il commencé la préparation du rapport? Vraisemblablement, c'est lui qui en sera chargé.

Ce matin, en tous cas, son absence ne pouvait se produire plus mal à propos, à cause de la comparaison de M. Albéric Gélinais, l'ancien gérant de la maison Boivin-Wilson. A cause des relations intimes que celui-ci eut avec Brien et Bisailon, faisant affaire sous le nom de J.-E. Bélisle, il n'eut pas été sans intérêt de lui demander des précisions sur plus d'un point. On ne pouvait s'attendre à cela de M. Tighé.

LA HEATH PHARMACY PRODUCTS

M. Calder avait demandé à M. G.-W. Taylor, attaché au ministère des douanes, à Ottawa, de préparer un précis de toutes les relations de la Heath Pharmacy Products Co., de Québec, avec le ministère.

M. Taylor a produit ce précis cet après-midi après l' avoir lu. Il y est question de la Heath Pharmacy Products, qui était supposée être la propriété d'un nommé J.-O. Bélisle, puis d'un nommé W.-A. Bélisle, puis d'un nommé Joseph-E. Bélisle et encore d'un nommé J.-E. Bernier.

La compagnie a été organisée en mars 1922. Un permis lui fut accordé par le ministère des douanes pour établir un entrepôt de douane sous scellé. Ce permis lui fut renouvelé l'année suivante mais fut retiré en 1924. Comme la compagnie avait 60 barils d'alcool, elle chercha à en disposer mais sans y réussir. L'alcool était entposé à la douane. Comme la compagnie ne se hâtait pas de régler cette affaire, la douane voulut se mettre en communication avec ses représentants. Ils restèrent introuvables et la compagnie ne put être localisée nulle part. Il y avait des droits à payer et puis le permis fut révoqué. La douane obtint un jugement ex-parte, fit vendre l'alcool à 25 sous le gallon. Le produit de cette vente ne fut pas suffisant pour tout payer, car la note s'élevait à 2500 dollars. M. Taylor avait découvert de \$535, dont la Heath Pharmacy Products et ses propriétaires étaient responsables. Mais comment les rejoindre? Le seul intérêt de l'affaire, pour le comité de la douane, c'est que tous les Belisles de la Heath Pharmacy Products pourraient bien être le même homme, le même aussi qui avait prêté son nom à Bisailon et à Brien. Mais les Belisles de l'enquête des douanes ne se repèrent pas facilement.

LA LIMITE DES TROIS MILLES

M. Blair est interrogé au sujet d'une saisie opérée, en septembre 1923, dans le détroit de Northumberland, par le capitaine Lecouvé, du garde-côte Marguerite.

La Jeanne d'Arc, appartenant à Placide Richard et à un nommé Babineau, fut saisie dans le détroit avec de l'alcool dans ses cales. La goélette, d'après ses papiers, avait pris sa cargaison à Saint-Pierre et Miquelon, et devait la transporter à Nassau. Le capitaine de la goélette admit qu'il était hors de sa course et même que c'était son intention. On ne passa d'aller à Nassau, mais de débarquer sa cargaison à Pointe-au-Chêne, N. B.

Plus tard un rapport de MM. Jacques Bureau et R. R. Farrow, ministre et sous-ministre des douanes, ordonnait que la saisie sur le navire et la cargaison fut levée.

M. Blair explique que c'est parce que la saisie avait été opérée à 297 verges au dehors de la limite des eaux territoriales. Ces eaux s'étendent jusqu'à trois milles de la côte et les trois milles, dans ce cas, ont été mesurés en milles terrestres et non en milles marins.

Le mille marin est sensiblement plus long que l'autre. D'après la

corps la moindre consolation ou le moindre repos. Il mit les mêmes soins à habiter les siens à l'austérité et à la pénitence; cependant — et c'est le cas unique — où la main et la langue du Père très saint ne rendirent pas le même langage" (Th. de Celano, Leg. II, No 129) — il leur ordonna d'éviter l'excès dans l'abstinence et la mortification du corps.

(La suite demain)

des dispensaires expose les responsabilités de l'infirmerie. Son devoir est de prévoir la contagion partout ou de pareilles éventualités se présentent, dépister le cas de maladie, renseigner les patients, donner des cours d'hygiène et de médecine rudimentaire et saine aux familles, remplir avec exactitude et intelligence le rôle que le médecin lui a confié, bien tenir les registres quand il en est besoin. Avec cela que l'infirmerie soit simple dans sa tenue, aimable, douce, enjouée, qu'elle répande de la joie, de la gaieté et de l'optimisme qui sont souvent les facteurs décisifs pour la vie d'un malade.

Mlle Dandurand, première infirmière de l'Ecole Maternelle de Theford Mines, a lu ensuite un autre travail sur les progrès de cette institution, qui a réussi à abaisser le taux de mortalité infantile, dans un gros pourcentage, ce qui prouve que les pays à natalité en sont pas nécessairement les pays à mortalité infantile élevée.

Mlle M. Gorman, première infirmière de la Goutte de lait de Québec, cite quelques statistiques. Il y a eu 1964 bébés inscrits durant l'année écoulée, dont 30 sont morts soit une moyenne de 15.70 par mille. La cause de ce succès est dû aux enseignements que les médecins et les infirmières ont pu faire pénétrer dans les familles. Le plus difficile est de convaincre les mères de s'en tenir à l'allaitement maternel.

Mlle J. Hardy, infirmière visitante du district d'Arthabaska, parle de la visite des écoles rurales. Souvent l'aération en hiver est nulle, l'aménagement mobilier déficient pour la taille des élèves. Les institutrices sont parfois peu éduquées en hygiène et d'ailleurs leurs efforts ne reçoivent aucun appui des commissaires. La brosse à dent est inconnue.

Mlle I. Raymond, infirmière et inspectrice des dispensaires de la province, a lu le dernier travail. Elle parle de la ligne de conduite à suivre pour les infirmières. Ces dernières doivent se tenir en bon terme avec les autorités, cléricales et laïques, se renseigner sur les conditions sociales et politiques de son milieu afin de ne pas compromettre son œuvre par des oublis regrettables sur des choses en somme insignifiantes.

Les congressistes sont allés dîner au Château Frontenac. Il y a eu ensuite une visite à l'hôpital Laval.

DU PAIN SUR LA PLANCHE

Malgré l'envie de finir qui tient tout le monde, le comité se met encore du pain sur la planche.

M. Goodison, député de West-Lambton, a proposé, cet après-midi, que les maisons A. E. Roy and Co., Sincere, Ledger and Co., Doherty Manufacturing Co., Ltd., Prince Manufacturing Co. et Silks, Limited, de Toronto, soient priés de mettre tous leurs livres et tous leurs documents à la disposition des comptables du comité. Ses collègues ont adopté la résolution.

La lutte contre les taudis

LES MEDECINS ET LES INFIRMIERES DES DISPENSAIRES ANTITUBERCULEUX DE MANITOBA AU CONSEIL PROVINCIAL D'HYGIENE D'INTERVENIR POUR LA CONSTRUCTION DES LOGEMENTS SALUBRES

Québec, 28 (Spécial au Devoir) — Les congrès des médecins et infirmières des dispensaires antituberculeux de Manitoaba ont tenu leur session à Winnipeg, au Manitoba, du 25 au 27 mai.

Le ministre des douanes a annoncé aussi que les dividendes ne seront pas sujets à la taxe du revenu lorsqu'une compagnie les remet à une seconde ou à une troisième, formée dans le seul but de détenir le stock de la première et de distribuer les dividendes qu'elle peut rapporter ou de les administrer.

Puis les conservateurs entonnent leur antienne contre la taxe nouvelle sur les dividendes. Ils parlent les uns après les autres pendant des heures et invitent le ministre à modifier sa loi. Ils disent que cet impôt se superpose à d'autres, que toute compagnie paie déjà un impôt de neuf pour cent sur ses profits, que les actionnaires devront ensuite payer un impôt sur leurs dividendes et à un troisième sur les revenus. Tout d'abord, un bon nombre de citoyens canadiens de moyens limités, sont actionnaires et cette taxe les frapperait lourdement. Puis ce sera une invitation des actionnaires s'il y a une taxe sur les dividendes, car les petits capitalistes chercheront les placements qui ne paient pas cet impôt.

Enfin le gouvernement a déjà reçu des plaintes que le capital commence à émigrer ou qu'il ne se présente plus; et s'il veut arrêter l'exode des capitaux canadiens ou attirer les capitaux étrangers il devra modifier la loi.

Le ministre des douanes a promis un amendement. Lorsqu'il présentera son bill, il inclura une clause nouvelle par laquelle les actionnaires pourront choisir de retirer leurs dividendes et de payer l'impôt fixe, ou d'employer les dividendes à augmenter le capital de la compagnie et à la développer en ne payant pas alors d'impôt sur le revenu.

M. Woodsworth souligne aussi le fait que ce sont les gens qui ont de l'argent qui doivent payer les taxes du pays et qu'il faut laisser aux pauvres gens les moyens de vivre. Si on leur enlève les moyens de subsister, on leur enlève aussi les moyens d'acheter et l'industrie en souffrira.

M. Boivin signale, après lui, que les compagnies font payer aux consommateurs l'impôt de neuf pour cent sur leurs profits, et qu'ainsi ce ne sont pas les actionnaires qui paient cette taxe. Leurs dividendes ne paient donc aucun impôt et les taxes aujourd'hui n'est pas une injustice. Certains changements à la loi ont pour but aussi, dit-il, d'arrêter la croissance de compagnies fictives formées dans le but d'éviter la taxe. Un homme qui avait autrefois un revenu de \$10,000 en salaires, payait \$619 au trésor, tandis qu'un autre qui obtenait le même revenu de ses dividendes, ne

payait que \$115. Voilà ce qu'il faut corriger.

Enfin, le ministre ajoute que les membres du parlement devraient obtenir une exemption pour leurs dépenses dans la capitale, et il annonce en plus que le bill contiendra une clause rétroactive pour la taxe dirigée contre les compagnies qui ont évadé l'impôt sur le revenu.

Le bill fondé sur toutes ces résolutions budgétaires subit sa première lecture; vendredi le parlement étudiera la loi du pensions aux vieillards et la loi du crédit rural, s'il en a le temps, et autres matières diverses.

LETTRES AU DEVOIR

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

payait que \$115. Voilà ce qu'il faut corriger.

Enfin, le ministre ajoute que les membres du parlement devraient obtenir une exemption pour leurs dépenses dans la capitale, et il annonce en plus que le bill contiendra une clause rétroactive pour la taxe dirigée contre les compagnies qui ont évadé l'impôt sur le revenu.

LETTRES AU DEVOIR

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Infiltration étrangère

L'été dernier la ville commença à déblayer l'emplacement de l'ancien parc Sohmer, afin de le transformer en terrain de jeux. Cet endroit se trouve situé à l'angle des rues Notre-Dame et de Panet dans la paroisse de Saint-Pierre et dans un milieu canadien-français. On y a élevé une construction afin d'abriter nos bambins contre les intempéries de la saison.

L'inscription placée au haut de l'entrée principale dédiant cet édifice anglais, si le peu employer ce mot, à Monsieur Campbell, est en anglais.

M. Campbell serait fier de cet honneur, mais il me semble qu'il serait plus sensé que cette inscription fut gravée en français pour être lue par les habitants de ce lieu.

La ville de Montréal en voulant honorer Monsieur Campbell l'insulte plus ou moins en plaçant une inscription telle, qui ne sera pas comprise par la majorité des personnes qui la verront.

Ceci me rappelle un fait curieux qui est arrivé il y a quatre ans, dans une campagne aux environs de Québec. Les paroissiens de cette localité élevèrent un monument à un Anglais qui avait sauvé par sa bravoure la paroisse entière d'une destruction complète. Comme cette division comptait plusieurs sculpteurs, on jugea à propos de lui élever un monument en bois et d'y inscrire en anglais, vu que le héros était de la race anglaise, quelques mots de remerciements. Le jour du dévoilement arriva et le brave Anglais fut invité à prononcer un discours en français, parce que la paroisse ne comptait qu'une douzaine d'Anglais sur 6,000 âmes canadiennes-françaises.

Les sculpteurs s'attendaient à être chaleureusement félicités de leur travail, mais hélas! ces pauvres gens qui avaient pour ainsi dire honte de leur langue eurent une leçon qui devrait servir d'exemple.

Lorsque le voile tomba le brave monsieur découvrit l'inscription anglaise au bas de son effigie et que personne ne comprenait dans la paroisse excepté quelques Anglais.

Alors il se dit: "En voulant honorer ma personne ces gens m'insultent dans ma paroisse en gravant des mots que personne ne saura jamais lire."

Au lieu d'un discours de félicitations que l'assistance attendait, il leur adressa des reproches bien mérités. Et le héros après avoir bien convaincu ses amis qu'un Canadien français ne doit pas avoir honte de sa langue qui est la plus vocabulaire et la plus riche, il décida de mettre le feu au monument. Ce qui fut décidé fut fait. Et aujourd'hui si vous passez par cet endroit vous n'y verrez aucun monument mais cet homme qui rendit un grand service à ce milieu canadien-français, fut placé à la mairie et il est encore. On lui demanda pourquoi il avait brûlé son monument et il répondit qu'il préférait n'avoir aucun honneur plutôt que d'être glorifié par des gens qui ne comprennent pas ce qu'ils font.

Comme conclusion je crois que ce fait pourrait rapporter un peu à la ville de Montréal et je souhaite que les associations canadiennes-françaises fassent pression auprès de la municipalité afin de demander non pas de brûler le terrain de jeux Campbell mais de changer l'inscription d'anglais en français et ainsi l'honneur que l'on veut rendre à Monsieur Campbell sera plus apprécié.

N. de la R. — La ville ne prendra possession du terrain de jeu aménagé par la succession Campbell que le 8 juin prochain. Il va de soi qu'elle devra alors, s'il y a lieu, compléter les inscriptions.

La souscription du franc

Le comité montréalais du relèvement du franc annonce ce matin que la Banque de Montréal a souscrit 100,000 francs à cette œuvre, ainsi que M. le sénateur Wilson, 20,000 francs, et M. A. Janin, de la maison Quinlan Robertson & Janin, 10,000 francs. La souscription atteint à date un total de 475,000 francs, ce qui fait, au cours d'hier, au peu près \$1,400. On compte donc 500,000 francs d'ici quelques heures.

Abonnements de vacances

Nous recevons, jusqu'au 1er juillet, des abonnements de vacances aux prix suivants:

Un mois 50 sous
Deux mois 90 sous
Trois mois \$1.25

La livraison ne se fait que par la poste, en dehors de Montréal, et au Canada seulement. Il faut payer l'abonnement d'avance par chèque accepté au pair.

Cette offre ne vaut que jusqu'au 1er juillet prochain.

Ecrire à

ABONNEMENT -- LE DEVOIR



NECESSAIRE à votre peau

Chaque matin, après vous être rasé, épongez quelques gouttes d'Aqua Velva Williams sur votre visage tandis que votre peau est encore humide.

Vous sentirez un picotement qui bientôt s'adoucit, votre peau la conservant douce et ferme toute la journée telle que la Crème à Barbe Williams l'aura rendue. Ce fait réellement du bien. Bouteille de 5 onces 60 cents.



Vote de confiance pour Briand

Paris, 28. (S.P.A.) — Le gouvernement Briand a obtenu un vote de confiance, hier, sur la question d'ajourner le débat au sujet du problème financier et le règlement des dettes de guerre. Le vote a été de 320 contre 209.

Avant le vote, M. Briand a déclaré que la France ne transigera jamais sur la question de son indépendance afin de remédier à sa situation financière, c'est-à-dire que le gouvernement ne considérera jamais l'institution d'un plan Dawes pour la France ni la cession des colonies de la France en paiement de ses dettes.

La Minute Gaie



QUAND JE SERAI GRAND

Qu'est-ce que tu feras quand tu seras grand?

Quand je serai grand? questionne le petit Maurice, fils d'un industriel connu.

Qu'est-ce que tu sera grand, comme ton papa?

Je téléphonerai tous les jours à midi et demi que je suis obligé de déjeuner en ville et que je ne serai pas rentré pour midi...

CA, C'EST UN ONGLE SALE

Charlot prend sa première leçon de géographie. Le professeur qui l'enseigne ouvre un grand atlas et mettant son doigt sur une carte: — Qu'est-ce que cela? demande-t-il.

Ca, m'sieu, c'est un ongle sale.

REPOSEZ-VOUS

Dans une assemblée, comme un député poursuivait un interminable discours ses amis lui crièrent, à un moment donné: — Reposez-vous! Reposez-vous! Non, non, je vous remercie, je ne suis pas fatigué!

Alors reposez-vous, fit un loustic dans l'assemblée.

LETTRES DE FADETTÉ

3ème et 4ème séries, 35c franco
5ème série 80c franco
Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la librairie du "Devoir".

"Pourquoi pas un timbre bilingue dans un pays bilingue?"

Nous tenons à la disposition de nos lecteurs, au prix de 40 sous franco, un timbre en creux en caoutchouc, avec poignée de bois, portant cette inscription: "Pourquoi pas un timbre bilingue dans un pays bilingue?"

Après cette inscription sur les lettres est un excellent moyen de répandre à travers le pays une idée juste. Qu'on en profite!

Adresser les commandes au Devoir, 336, rue Notre-Dame, est, Montréal. (Téléphone: Main 7460).

Abonnements de vacances

Nous recevons, jusqu'au 1er juillet, des abonnements de vacances aux prix suivants:

Un mois 50 sous
Deux mois 90 sous
Trois mois \$1.25

La livraison ne se fait que par la poste, en dehors de Montréal, et au Canada seulement. Il faut payer l'abonnement d'avance par chèque accepté au pair.

Cette offre ne vaut que jusqu'au 1er juillet prochain.

Ecrire à

ABONNEMENT -- LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

**"C'est sur le versant sud-ouest du
Mont-Royal que l'Université de Montréal
épanouira définitivement son oeuvre"**

(Suite de la première page)

COMPTE REVENUS

(Exercice 1925-26)

Facultés et écoles: \$115,171.87
Revenu: \$115,171.87
Dépenses: \$243,903.02

Déficit: \$128,731.15

Les étudiants donnent un tiers de ce qu'ils coûtent. Les déficits des facultés sont compensés ou diminués par le surplus des recettes de l'Administration générale qui reçoit \$194,023.39 en intérêts, subventions et allocations annuelles: \$31,000.00; de la ville de Montréal, \$12,000.00; de la Fondation Rockefeller, \$25,000.00; de Saint-Sulpice, \$3,000.00; loyer, \$10,057.00; divers, \$6,041.00.

Les dépenses de l'administration n'étant que \$88,034.59, il lui reste un surplus de \$105,988.80 qui aide à diminuer le déficit de ses facultés.

Les dépenses totales de l'université ont donc été, pour son dernier exercice 1925-26, de \$331,937.61 et, ses recettes totales: 309,195.26. Il reste un déficit de \$22,742.35.

Notre capital productif s'est augmenté, cette année encore, de \$43,500, par dons et échéances de souscriptions — ce qui nous a permis de combler ce déficit de \$22,742.35, et de faire de l'immobilisation de capital en achat de matériel nouveau, pour la somme de \$16,604.20 environ, tout en nous enrichissant de \$4,000 sur le bilan de l'année dernière.

Il faut déplacer nos facultés et nos étudiants et les établir ailleurs, dans un endroit plus convenable et dans des édifices plus spacieux et mieux appropriés à leurs besoins.

Le nouveau site à choisir est la grande question. Toutes nos facultés et notre commission d'administration y ont réfléchi mûrement. La question a été examinée sous toutes ses faces et dans toutes ses conséquences, avec tout le respect dû à toutes les opinions et à tous les sentiments, et dans la prévision la plus sûre possible des développements futurs, et de l'université et de la ville. On peut dire que toutes les discussions sont épuisées à fond sur ce sujet, et le site est décidé: c'est sur le versant sud-ouest du Mont-Royal que l'Université de Montréal épanouira définitivement son oeuvre.

A vrai dire, ce site est décidé pratiquement depuis le 22 mai 1923, par le don généreux que la ville fit à l'Université, d'une partie du domaine, complété plus tard, et que l'université possède maintenant sur le flanc du Mont-Royal.

Nous espérons que notre ville tiendra à compléter son noble geste et mettra à son crédit et à son honneur tout le domaine de l'établissement universitaire.

Je crois pouvoir dire que le désir bien arrêté de nos facultés et de notre administration est d'établir sur ce nouveau site tout ce qui contiennent présentement l'immeuble de la rue St-Denis et la maison de famille de nos étudiants, en commençant par cette dernière. Cela, dans la mesure des moyens dont nous disposons prudemment.

Nous comptons, pour construire, sur la part des souscriptions qui ne sera pas absolument nécessaire à notre enseignement et qui a été destinée aux fins de constructions. Nous comptons sur de nouveaux dons des citoyens de plus en plus nombreux qui s'intéressent de près à l'oeuvre universitaire. Nous comptons sur l'intelligente et généreuse coopération de la Fondation Rockefeller, qui nous a promis le capital d'un demi-million, si tôt que les notes en fourniraient au moins autant. Nous comptons sur les secours de notre ville qui ne peut manquer de voir dans l'université, l'une de ses institutions les plus importantes et les plus honorables.

Nous comptons surtout avec une confiance de plus en plus sereine, sur l'aide puissante de notre gouvernement provincial qui a exprimé, en ces derniers temps, dans des termes concrets, ses excellentes dispositions à notre endroit. Je ne puis entrer dans plus de détails, aujourd'hui. Nous tiendrons le public au courant, par la voie des journaux, du développement pratique de nos espoirs.

Les diplômés

Nous donnons plus bas une liste partielle des diplômés de ce matin.

Prix du lieutenant-gouverneur

La Commission des Etudes, dans sa réunion du 27 mai 1926, a attribué à l'unanimité trois médailles, gracieusement offertes à l'Université par Son Excellence le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, l'honorable Narcisse Pérodeau:

a) Une médaille d'argent au Père Louis-Marie, de l'Institut agricole d'Oka, licencié en Sciences naturelles.

b) Une médaille d'argent à M. Paul-Léon Rivard, étudiant en médecine de troisième année, pour son mérite et sa distinction.

c) Une médaille de bronze à Madeleine Anisette Deland, garde-malade, diplômée avec grande distinction de l'Ecole d'hygiène sociale appliquée.

FACULTE DE THEOLOGIE, PRIX 1ère année: 1er prix, Alexandre Vallée; 2e prix, Georges Charron; 3e prix, Paul-Emile Léger.

2e année: 1er prix, Emile Rouleau; 2e prix, William Collins; 3e prix, William Byrd.

FACULTE DE DROIT

Prix Larue, prix de \$40 décerné à l'élève de 2e ou 3e année après un concours libre sur toutes les matières de l'année: Fernand Guertin.

Prix Jette-Campbell, consistant en une série d'ouvrages de droit et décerné à l'élève de 3e année qui a obtenu le plus grand nombre de points en droit civil: Georges Marrien.

Prix de Son Excellence le lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, décerné à l'élève jugé le plus méritant par son application et sa tenue générale: Antonio Giroux.

Bourse L.-A. Wilson, d'une valeur de \$60 décernée à l'élève le plus méritant, Joseph Dandurand et Donat Leguerrier, ex-aequo.

Prix du Barreau de Montréal, prix de \$50, décerné à l'élève qui a obtenu le plus grand nombre de points dans tous les examens de droit commercial: Jean Gasgrain.

Prix du Jeune Barreau de Montréal, décerné à l'élève qui a obtenu le plus grand nombre de points dans un examen écrit sur la procédure civile: Georges Marrien.

Prix Joël Leduc, prix de \$20 décerné à un concours libre aux anciens élèves de 1ère année: Jean Letourneau.

Prix Berthelot, prix d'une valeur de \$20 destiné à encourager l'étude du droit romain: Jean Letourneau.

Perron, prix d'une valeur de \$50 offert à l'élève le plus méritant du cours pratique de procédure civile pratique, Jean Letourneau.

Prix Lymburner, — Prix de \$50, offert à l'élève vainqueur dans un concours sur la procédure civile: Georges Marrien.

FACULTE DES LETTRES

Prix de \$35.00 décerné à Sr Marie de Sainte-Flore d'Auvergne, des religieuses de Sainte-Croix.

Prix de \$25.00 décerné à Mlle Laurette Weil-Brenner.

Prix de \$15.00 décerné à Mlle Louise Lefebvre.

ECOLE DE PHARMACIE

Sciences médico-pharmacologiques: Cours primaire: Jules Larose; cours final, Paul-A. Caron.

Sciences physico-chimiques: Cours primaire: Albert Turgeon; Cours final: Paul-Eugène St-Onge.

Botanique: — Roméo Guvin.

Pharmacie pratique: — Premier prix: Paul-A. Caron; deuxième prix: Lorenzo Dandurand.

Pharmacie magistrale: — Paul-A. Caron et Camille Bogos, ex-aequo.

Chimie analytique: — Premier prix: Camille Bogos; deuxième prix: Paul-A. Caron.

ECOLE DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES

PRIX

Prix offert par le "Devoir", à l'élève qui a conservé le plus grand nombre de points dans la section journalisme, obtenu par M. Rodrigue Laplante.

Prix offert par la maison René T. Leclerc, à M. Jean Carmel, premier en finances publiques.

Prix offert par la Maison Déom, à l'élève qui a conservé le plus grand nombre de points au cours de ses études, décerné à M. François J. Leduc.

Prix offert par la "Presse", à M. Lester Mercier, premier en législation industrielle.

Prix offert par la Banque d'Epargne, à l'élève le plus méritant, décerné à M. Georges Gromp.

Prix offert par la "Patrie", à l'élève premier en législation sur la presse, décerné à M. Edmond Saucier.

ECOLE POLYTECHNIQUE — PRIX

Médaille d'or, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique, obtenue par M. Paul d'Aragon.

Médaille d'argent de l'Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique, obtenue par M. Antonio Morissette.

Prix de M. Ernest Cormier, obtenu par M. Ernest Cormier.

Prix de M. Ernest Cormier, obtenu par M. Ernest Cormier.

Prix de M. Ernest Cormier, obtenu par M. Ernest Cormier.

Prix de M. Ernest Cormier, obtenu par M. Ernest Cormier.

ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES — PRIX

Médailles offertes par l'Ecole: médaille d'or: Ladislav Mizgala, J.-Paul Valerand, Paul-Emile Paradis, René Langlois.

Médailles d'argent: Théodore Monty, Armand Dansereau.

Médailles de bronze: Gédéon Lemonde, Cornélius Sullivan, J.-Adolphe Fillion, Lucien Ladouceur.

Prix Webster, \$25.00: fondation de M. le sénateur Lorne-C. Webster, attribué à l'étudiant présentant la meilleure thèse, a été accordé à M. Henri Leroux, pour son travail intitulé: "L'avenir du petit commerce à Montréal".

Prix Cook, — Médaille décernée à l'étudiant classé premier en géographie économique, a été attribué à M. Paul-Emile Paradis.

ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES. — PRIX

Prix Emilien Daoust, — (Série d'ouvrages) offert à l'étudiant qui a fait le plus de progrès en anglais, est obtenu par M. Jean-Paul Valerand.

Prix du président de la Chambre de commerce, — \$10.00, offert à l'élève classé premier à la licence, obtenu par M. Paul-Emile Paradis.

Prix de la Banque d'Epargne de la cité et du district de Montréal, — \$10.00, offert à l'étudiant qui a montré le plus d'esprit d'ordre et

de discipline, obtenu par M. Ladislav Mizgala.

Prix George Gonthier, — \$25.00, offert par l'auditeur général du Canada à l'étudiant classé premier en comptabilité, obtenu par M. Paul-Emile Paradis.

PRIX

Prix Collin, — prix de \$60.00, au premier dans la partie philosophie-science dans l'examen du baccalauréat classique, M. Joseph Riopelle, du séminaire de Philosophie de Montréal.

Prix Collin, — prix de \$40.00, au premier dans la partie lettres-grammaire de l'examen du baccalauréat classique, M. Roger Gauthier, du petit séminaire de Montréal.

DOCTORATS AD HONOREM

Faculté de Droit: L'hon. Athanasios David, 18 décembre 1924, L'hon. Esiof Patenaude, 18 décembre 1924, L'hon. J.-L. Perron, 18 déc. 1924.

Faculté de Médecine: Lucien Pautrier, 27 sept. 1923; Claude Regaud, 28 mai 1924; E. Sergeant, 25 sept. 1924; Ernest Desmarest, 24 sept. 1925; André Lemièrre, 24 sept. 1925.

Faculté des Lettres: Louis Hourticq, 26 oct. 1922.

Faculté des Sciences: Joseph Haynes, 31 mai 1923.

Faculté de chirurgie dentaire: Ls Quintin, 11 juin 1925.

Ecole des Sciences Sociales: Jean Desy, 27 mai 1926.

Faculté des Arts: Mgr Nantel, 24 déc. 1923; le R. P. Joseph Charlebois, 29 avril 1926.

Ecole de musique: A. Letondal, 30 avril 1925; R-Octave Pelletier, 11 juin 1925.

DOCTEURS A TITRE REGULIER

Faculté de Droit: Gustave Baudouin, professeur titulaire de droit municipal et administratif; Rosario Genest, professeur titulaire du cours de procédure civile pratique; Damien Jamin, avocat, après soutenance d'une thèse intitulée "De la vente d'un objet qui n'appartient pas au vendeur"; J. Delalande, avocat, consul de France, après soutenance d'une thèse intitulée "Le Conseil souverain de la Nouvelle-France".

Faculté de philosophie: Abbé Charles Toupin, après soutenance d'une thèse intitulée "L'indissolubilité du mariage"; Damien Jamin, avocat, après soutenance d'une thèse intitulée "Le Droit de propriété et les systèmes opposés, de Platon à Léonine"; le R. P. Eustache Gagnon, c.s.s., après soutenance d'une thèse intitulée "La Providence".

Faculté des Lettres: Le R. P. Jean-Marie Herrouet, des Pères de Saint-Elmoud, collège Saint-Michel, Winoski Park, Vermont, après soutenance d'une thèse intitulée "L'assommoir et son influence sur la formation oratoire de Gicéron comme sur le style de ses premiers discours".

Ecoles des Sciences Sociales, économiques et politiques: Marcel Gosse, consul de Belgique, après soutenance d'une thèse sur: "L'Oeuvre coloniale belge".

FACULTE DE MEDECINE

Docteurs: Coutu Lucien, Halperin Hyman Mordecai, Noël Frank, Robin Paul.

FACULTE DE CHIRURGIE DENTAIRE

Docteurs avec grande distinction: Larue Georges, Girouard Alphonse, Gervais Henri.

Docteurs: Contré Adrien, Poirier Antonio, Landry J.-Antonio, Daigle Ernest, Vandal Gaston, Dorion Elie, Richard Charles, Laferrrière Albert, Smith Jean, Baillargeon Gérard, Gagnon Edgar, Latour Antonio, Boisvert Armand, Laurence Ernest, Poirier Emile, Tessier Marcel, Lazure Jean, Descairie Alphonse, Labelle Charlemagne, Chartier Jean, Baltazar Emile, Boucher Téléphore, Lafrenière Jules, Masson Alfred, Moisan Albert, Geoffroy Roland, Allard Paul, Nadeau Julien, Caza Aimé, Parent Aristide, Perault Lucien, Dubé Auguste, Brisebois Joseph, Duguay Léonard.

Faculté de chirurgie dentaire: Errol Delaney, Léonce Lessard, Hormisdas Poirier, Auguste Charland, Camille Dumesnil, Martin Rondeau.

Ecole vétérinaire: Docteur avec grande distinction: Paul Charest.

Docteur avec distinction: Leo Chevreuil.

Docteur: Magloire Laberge.

Faculté de théologie: Licenciés avec grande distinction: Téléphore Dubuc, Jacques de Martigny, William Crowley, William Glancy, Fernand Albert Belanger, Armand Bail, Wilfrid Chartier.

Licenciés: Wilfrid Racette, François Côté, Yvon Charron.

FACULTE DE DROIT

Licenciés avec grande distinction: Fernand Guertin, Léo Laplante.

Licenciés avec distinction: Jean Gasgrain, Georges Marrien, Lionel Leroux, François Caron.

Licenciés: Gilles Gribois, Henri Masson-Loranger, Emile Trotter, Antonio Giroux, Rolland Bousquet.

FACULTE DE PHILOSOPHIE

Licenciés avec grande distinction: Hermas Bastien.

Licenciés avec distinction: Thérèse Rivet.

FACULTE DES SCIENCES

Licenciés en sciences physiques: Labrosse, Abbé Wilfrid; Licence en sciences chimiques: Barré Roger, Labarre Jules; Licence en sciences naturelles: Louis-Marie, Péro, Léopold, frère C.S.C.; Laurence, Georgianna; Neamtan, Hyman; Lamoureux, François; Paquin, Marie-Thérèse; Hubert, frère; Chauvet Edmond; Licence en sciences: Thérèse, abbé Euclide.

ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES

Licence d'enseignement commerciale avec la plus grande distinction: Langlois, abbé René-Léo; Licenciés avec la plus grande distinction: Paradis Paul-Emile; Licenciés avec grande distinction: Mizgala, Ladislav, Vallerand Paul; Licenciés avec distinction: Lemonde-Gédéas, Sullivan Cornélius, Fillion Adolphe, Ladouceur Lucien, Monty Théodore, Dansereau Armand; Licenciés: Lévassé Nérée, Ledoux Jean-Charles, Leroux Henri, Armand Edgard, Viau Charles.

BACHELIERS EN THEOLOGIE

Bacheliers avec la plus grande distinction: Frédéric Jean, Duhamel Roland.

Bacheliers avec grande distinction: Clément Georges, McEachern Malcolm, Morin William, Beauregard Lucien, Flohe Louis, Morin François.

Bacheliers avec distinction: Lacasse Georges-Henri, Lequin Jean, Mousseau Ferdinand, Berry Gérard.

Bachelier: Makynowski Anthony.

BACHELIERS EN DROIT CANONIQUE

Bacheliers avec distinction: de Martigny Jacques, Dubuc Téléphore.

Bacheliers: Roy Fernand, Marien Lucien, Bellemare Henri.

FACULTE DE DROIT

Bacheliers: Ducharme Emilien, Freeman Harold, Guimont Cléo, Leblanc Rodger, Tourigny J.-Alfred, Demers J.-André, Lafortune Victor, Pichet Ludger, Lynch Staunton, Victor, Beaudoin Yvoni, Morin Jean, Beauchemin Emile, Bourdon Edouard, Saint-Pierre Louis, Léonard Gérard, Dandurand Joseph, Gratton Gustave, Leguerrier Donat, Cinq-Mars Henri, Monty Paul, Parent Maurice, Desy Robert, Saint-Germain Joseph, Martin Zacharie, Chagnon Sylvio, Archambault Edouard.

MEDECINE VETERINAIRE

Bachelier avec la plus grande distinction: Marie-Gabriel Frère.

Bachelier avec distinction: Lefebvre Gérard.

Bacheliers: Martel Arthur, Paquet Emmanuel.

ECOLE DE PHARMACIE

Bacheliers: Caron Paul-A., Gaudin Romeo, Bogos Camille, Olivier Lorenzo, Duckett Sydney, Descary Charles-Emile, Champagne Fernand, Desnoyers Sarto, Dupras Palmer, Destroismois Germain, Gaudry Octave, Dupré Armand.

ECOLE POLYTECHNIQUE

Bacheliers: D'Aragon Paul, Forget Maurice, Lalonde Jean-Paul, Laurence Emile, Morissette Antonio, Ranger Gaston.

ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES

Lacasse Gérard, Ouellette Paul, INSTITUT AGRICOLE D'OKA

Bacheliers en sciences agricoles avec distinction: Bérard Henri-L., Roy P.-Omer.

Bacheliers en science agricoles: Lécuyer Raoul, Saint-Denis J.-M.

BACCALAUREATS CLASSIQUES

Sur 169 candidats qui se sont présentés aux épreuves du baccalauréat en juin et septembre 1925, 120 ont obtenu le diplôme de bacheliers-ès-arts, 14 celui de bacheliers-ès-sciences et 13 celui de bacheliers-ès-lettres.

Parmi les élèves du collège Ste-Marie, qui jouit d'un système différent, 52 ont obtenu le diplôme de bacheliers-ès-arts, 1 celui de bacheliers-ès-sciences et 2 celui de bacheliers-ès-lettres.

Ordinations mineures ce soir

Ce soir, à cinq heures, au grand séminaire de Montréal, S. G. Mgr A.-E. Deschamps, auxiliaire de Montréal, présidera à la cérémonie de la tonsure de 60 ecclésiastiques.

Demain, à 7 heures, à la cathédrale, S. G. Mgr Georges Gauthier, administrateur apostolique du diocèse, confèrera les premiers ordres mineurs à 15 postulants et les deux derniers ordres mineurs à 58 autres ecclésiastiques.

Quinze postulants seront admis au diaconat, 50 au sous-diaconat et 35 recevront la prêtrise.

S. G. Mgr Liston est de passage

Sa Grandeur Mgr Liston, évêque d'Auckland, Nouvelle-Zélande, accompagné de Mgr John Almond, P. D., et de M. l'abbé M. Delaney sont passés par l'archevêché ce matin, en route pour le congrès eucharistique international de Chicago.

Mgr Caruana arrivé à Washington

Washington, 28 (S.P.A.) — Mgr Caruana, délégué apostolique qui vient d'être expulsé du Mexique, est arrivé ici. Il n'a pas encore décidé s'il devra présenter une protestation formelle auprès du gouvernement américain. Il est citoyen américain.

Il a de nouveau nié être entré au Mexique en faisant de fausses déclarations.

Accusés de vol

George Mason, David Mackinson, ont été arrêtés hier soir, sur l'accusation d'avoir voulu cambrioler l'Épicerie Dionne et Fils, rue Saint-Catherine, à 11 heures hier soir. Les prévenus ont protesté de leur innocence. Enquête le 2 juin.

LA SIGNATURE DES TRAITÉS

UNE RESOLUTION DE M. LA POINTE

M. Ernest Lapointe vient d'insérer au feuilleton une longue résolution qui transformerait en loi et pratique établie les recommandations de la conférence impériale de 1923 au sujet de la négociation, de la signature et de la ratification des traités.

Cette conférence a recommandé qu'aucune partie de l'Empire ne négocie un traité sans étudier les effets qu'il peut avoir sur d'autres parties de l'Empire, sans prendre l'opinion des parties affectées, s'il y en a, et se consulter fréquemment. Dans le cas de traités négociés au cours de conférences internationales, la délégation de l'Empire, qui doit comprendre des représentants de tous les Dominions, doit tenter d'agir de concert; et si certains Dominions ne sont pas représentés, on doit les renseigner au jour le jour.

La partie de l'Empire qui a conclu un traité qui n'affecte pas les autres parties peut faire signer le traité par son représentant. Si plusieurs parties sont affectées, un plénipotentiaire commun peut signer au nom de tous. Et toutes les parties de l'Empire peuvent apposer leur signature aux traités conclus pendant les conférences internationales.

De plus, avant de conseiller la ratification ou l'acceptation d'un traité, les gouvernements devront s'assurer l'approbation du parlement.

LA COLLATION DES DIPLOMES

BELLE MANIFESTATION UNIVERSITAIRE AU MATIN L'ALLOCATION — AU NOM DES FINIS-SANTS

La première collation solennelle des grades de l'Université de Montréal a eu lieu ce matin au théâtre Saint-Denis. Le théâtre était rempli jusqu'à la limite d'une société représentative adhésive seulement sur la présentation de cartes visées par le personnel du théâtre avec un soin méticuleux.

Parmi les principaux personnages qui avaient pris place sur la vaste scène du théâtre, aux côtés de Sa Grandeur Mgr Georges Gauthier, administrateur apostolique du diocèse de Montréal, chancelier de l'Université, de Mgr A.-V. J. Piette, P. A., recteur de l'institution, mentionnons: Son Excellence le lieutenant-gouverneur de la province, M. Narcisse Pérodeau; Mgr Raymond-Marie Rouleau, évêque de Valleyfield; Mgr A. E. Deschamps, auxiliaire de Montréal; sir Lomer Gouin, le baron de Vitrolles, consul de France, M. Waldo Murray, président de l'Université de Saskatchewan, Saskatchewan, M. Arthur Roy, professeur de français à l'Université Queens de Kingston, de nombreux représentants du McGill et nombre d'autres.

Durant la cérémonie, le chœur des étudiants a rendu plusieurs chansons. M. Benoit Poirier, organiste à Notre-Dame, accompagnait à l'orgue les airs nationaux chantés par les étudiants et l'assistance.

Après la collation des grades, le Dr A.-E. Deschamps, docteur en chirurgie dentaire, a remercié, au nom des finissants, les autorités de l'Université. "Notre stage universitaire est fini, dit-il, c'est l'heure des adieux, demain, nous serons lancés dans la vie et c'est alors que les principes solides qui caractérisent ceux qui nous ont fait ce que nous sommes nous serviront". M. Daigle fait allusion à la cérémonie, la première dans les annales de l'Université, et la compare heureusement, en terminant son allocution, au baccalauréat. "C'est là, dit-il, l'obélisque d'un souvenir dont la douceur ne s'effacera jamais de nos esprits".

La toilette des monuments

M. Terreault a donné les instructions voulues pour procéder au nettoyage complet des statues et des monuments érigés dans nos parcs publics. Il a mobilisé une équipe spéciale d'ouvriers pour exécuter ce travail, qui va les occuper une quinzaine de jours.

Requête pour expropriation

M. Adrien Beaudry, président de la Commission des services publics, a entendu ce matin, la requête en expropriation de la ville de Saint-Lambert, contre François-Xavier et Louis Dupuis. Il s'agit d'ouvrir un tunnel sous la voie du C. N. R. pour prolonger une rue.

Pas de travail du dimanche à Rimouski

Québec, 28. (D.N.C.) — Par suite d'une entente entre les patrons de la Cie Price Bros., et les autorités religieuses à Rimouski, on a décidé que le travail du dimanche dans les pulperies de la Compagnie à Rim

La tuberculose à Montréal

LE DR JARRY, DE L'INSTITUT BRUCHESI, PRETEND QUE LE TAUDIS INFLUE MOINS QU'ON LE CROIT SUR LA TUBERCULOSE — LES GENS DE LA CAMPAGNE SONT MOINS REFRACTAIRES AU BACILLE

Québec, 28 (D.N.C.) — Au congrès des médecins des dispensaires antituberculeux de la province, le docteur J.-A. Jarry, proposé à l'Institut Bruchesi de Montréal a présenté un excellent travail au sujet des expériences qu'il a faites dans son milieu. Voici un résumé de ses déclarations:

J'ai basé mes observations, dit-il, sur 208 cas de tuberculose observés personnellement et sur 1,300 cas de la Ligue de Santé publique et antituberculeuse de Montréal. J'y ai constaté que la question du logement influait moins sur la contagion de la tuberculose que je ne me l'imaginai d'abord. On a toujours dit que cette maladie est la maladie du taudis. Or, d'après les 208 cas que j'ai observés, ce n'est pas l'habitation qui fut la cause principale du mal. Sur le nombre des maisons que les malades avaient habitées, 43 étaient normales, 80 étaient au-dessus de l'normal et 85 au-dessous. La plupart couchaient seuls dans leurs chambres. Nous avons retracé 1,134 personnes habitant dans 134 chambres. Quant aux chiffres sur la tenue du logement, ils indiquent que sur les 208, 19 étaient malpropres; 32 médiocres, 155 propres ou très propres. Par contre, il y avait 149 chambres noires, mais plus de ces chambres étaient le salon double. Peut-on dire vraiment que ce sont là des taudis?

Avec le logement, la famille est mise en cause. Il faut attacher une grande importance à la contagion familiale. Cependant, nos observations, sous ce rapport, ont été surprenantes. Parmi les cas observés, il y en avait 47 à un contact, 20 à deux contacts, 18 à trois contacts, soit en tout 75 contacts ou 36. Il faut donc aller chercher ailleurs la cause de la contagion chez les deux autres tiers.

Maintenant, nous avons constaté un curieux phénomène. Parmi les sujets atteints, 119 venaient de la campagne et 89 étaient de la ville. Quels sont les facteurs? L'un de ces facteurs, est assurément la primo-infection. Vous savez qu'à quinze ans l'enfant en général est touché par le bacille quand il vit à la ville, et ceci lui confère une espèce d'immunité. C'est ce qui explique que les citadins seraient plus réfractaires à la tuberculose que les campagnards. Ceux-ci en venant à la ville, s'exposent dès leur premier contact avec le bacille, à voir se développer en eux le terrible mal, qui agit de la même manière que chez l'enfant.

Il y aurait là un problème intéressant à étudier, et je crois que c'est dans des réunions comme celle-ci qu'il faut les agiter.

En terminant, le docteur Jarry appuie sur la nécessité de l'analyse des crachats, chaque fois que le diagnostic n'aura pas été prouvé par le laboratoire. Et ses derniers mots sont une louange à l'adresse de l'oeuvre merveilleuse des dispensaires.

Les déclarations du docteur Jarry surprirent la plupart des médecins présents. Les docteurs Desmeules, Beaudoin et Sirosi déclarèrent que, d'après leur expérience, le logement insalubre contribuait pour une très large part à la contagion. Le docteur Nadeau, reprenant le même sujet, dit en substance: "Il n'y a pas de doute que la cause première de l'infection est le crachat. Faites-le disparaître et il n'y aura plus de tuberculose." "Maintenant, dans quelle proportion le logement influence-t-il dans le développement de cette maladie, c'est difficile à déterminer d'une façon exacte; mais il est certain que le logis insalubre influe sur elle et sur toute les morbidités en général: il aide au progrès du mal chez ceux qui en sont atteints, et il prédispose les autres.

Une expérience a été faite en Angleterre. On y a bâti une ville-jardin sur des terrains agricoles d'une superficie de 4,500 acres. En 1925, 35,000 hommes y vivaient. On y a développé l'urbanisme intensément, on y a fait la construction par zones, on y a installé à dessein des industries, et on y a transporté une partie de la population des "Slums" de Londres. Quel a été le résultat? La mortalité infantile y est de 20 à 25 par mille, et la tuberculose n'y existe pratiquement pas. L'expérience me semble suffisante."

Le docteur Lessard, tout en constatant l'importance de la lutte contre les taudis, déclare que les affirmations du docteur Jarry soulèvent un problème qu'il faut élucider au moyen d'une enquête sérieuse. Il faut avouer, dit-il, que la question est complexe et que les causes de la tuberculose sont multiples. A nous de les étudier.

Le docteur Jarry termine cette discussion en disant que le but de sa conférence était d'indiquer si possible d'autres causes que celles que l'on connaît communément.

24 ans dans la police

Il y aura 24 ans, demain, que le capitaine Hector Mercier, chef du bureau des détectives, est entré dans le corps constabulaire. Le capitaine Mercier fait partie du groupe des détectives privés depuis 18 ans.

50 sous par mois

Pour 50 sous par mois, vous pouvez, en dehors de Montréal et de sa banlieue, recevoir le DEVOIR quotidien.

Hâtez-vous d'adresser votre demande au Devoir, 336 rue Notre-Dame est, Montréal.

Restrictions pour le charbon

LE GOUVERNEMENT ANGLAIS RESTREINT LA CONSOMMATION DU COMBUSTIBLE A LA SUITE DE LA GREVE DES MINES

Londres, 28. — Le gouvernement a proclamé de nouveaux règlements, hier, à l'effet de restreindre encore plus la consommation de charbon en Grande-Bretagne pour faire face à la rareté de plus en plus accentuée qui se manifeste à la suite de la grève des mineurs. A partir d'aujourd'hui, il faudra un permis écrit et signé des autorités locales pour qu'un particulier puisse obtenir du charbon pour le chauffage et il n'en pourra pas obtenir plus de 100 livres par deux semaines, au lieu de la même quantité par semaine comme auparavant.

Toutes les maisons d'affaires ne pourront obtenir que la moitié de la quantité qu'elles consomment en temps normal. Leur approvisionnement de gaz et d'électricité sera de même réduit de moitié. Seul l'éclairage nécessaire pour la sécurité publique sera permis. L'éclairage pour la publicité et celui qui n'est pas nécessaire ne pourra être fait d'ici la fin de la grève.

La grève dure depuis près d'un mois et peut encore se prolonger longtemps. C'est pourquoi le gouvernement vient de proclamer ses règlements en mesure de protéger les approvisionnements. Les approvisionnements sont encore supérieurs à ce qu'ils étaient lors de la grève de 1921, mais on ne peut pas se trouver sans aucun approvisionnement dans le pays.

Les cheminots n'ont pas encore refusé de transporter la houille d'un point à un autre du pays, quoiqu'ils la Fédération des mineurs leur ait demandé.

Les effets de la situation commencent à se faire sentir dans la plupart des industries et surtout dans les filatures. Les transports, terrestres et maritimes en subissent aussi les effets.

L'offre du gouvernement de subventionner encore temporairement l'industrie de la houille se terminera lundi prochain. Les parties en cause n'ont pas communiqué entre elles depuis la semaine dernière. Il est probable qu'au lieu de démontrer sa bonne foi, le gouvernement fera adopter quelques-unes des mesures en vue de réorganiser l'industrie houillère dès la reprise de la session parlementaire.

M. F.-B. Varley, de la Fédération des mineurs et membre de la Chambre des communes, a proposé de nouvelles suggestions par lesquelles toutes les parties seront obligées de faire quelques concessions.

Le subsidie du gouvernement serait porté à 6 millions de livres sterling au lieu de 3 millions. Le salaire des mineurs sera réduit de 8 1-3 p.c. au lieu de 10. En retour, les propriétaires de mines ne pourront prendre aucun profit sur les opérations de leurs compagnies avant que le salaire des mineurs soit revenu à l'état normal.

La ville devra écopier

Le juge Philippe Demers a condamné la ville de Montréal à payer à Mme Dora Scheremet, la somme de \$2,336.

Elle avait été grièvement blessée par un auto de la ville, le 15 avril 1925, au coin des rues Frontenac et Hochelaga.

La ville prétendait que la demanderesse avait violé les règlements des piétons. Le juge Demers a décidé conformément à la jurisprudence établie par la Cour d'appel que le chauffeur n'avait pas repoussé la présomption de faute que la loi des véhicules impose au propriétaire de l'auto en cas d'accident, et qu'il n'avait pas été prouvé que la contravention aux règlements des piétons par la demanderesse fut la cause de l'accident.

Le congrès des municipalités

Chicoutimi, 28. (D.N.C.) — Le maire Desbiens organise en ce moment un comité général de réception des délégués des municipalités qui prendront part au congrès de l'Union des municipalités en juin prochain à bord du Richelieu. Les congressistes feront la visite des grandes industries de la région.

Les villes de Chicoutimi, Jonquières, Port-Arthur, Kénogami, Arvida, Alma, recevront les congressistes, et les compagnies Duke-Pric et Aluminum of Canada leur feront les honneurs d'un goûter.

A Chicoutimi, M. Taschereau, qui sera au nombre des congressistes adressera la parole au cours d'une grande assemblée publique, à laquelle les principaux dignitaires des villes et les députés de la région seront présents.

La veille du départ pour le retour, les directeurs de l'Union des municipalités donneront une réception à bord du Richelieu.

L'embellissement des maisons

La Ligue du Progrès Civique publie, à l'occasion de la semaine du nettoyage, un appel spécial aux citoyens pour peindre leurs maisons et leur donner une toilette nouvelle. Elle recommande tout particulièrement d'en nettoyer les abords afin d'améliorer leur apparence et de contribuer ainsi à l'esthétique générale de la ville.

Fen Mme Alfred Chassé

Ottawa, 28. — Nous apprenons la mort de Mme Chassé, femme de M. J. Chassé, greffier en loi au département des Travaux publics. Mme Chassé était la fille de M. Ivanhoé Taché, seigneur de Kamouraska. Quatre enfants lui survivent; ce sont: Mlle Juliette et Esther, Mme C.-E. Bélanger et Edouard Chassé. Mme Chassé était la sœur de M. Henri Taché et de Mme L.-A. Desrosiers, d'Ottawa, et la cousine de M. J. de Labroquerie Taché, bibliothécaire du parlement à Ottawa, P.-A. Chassé, C.R., St-Jean, Qué., et de feu Honoré Chassé, avocat et journaliste, de Québec.

LE CENTENAIRE DES OBLATS

LE PROGRAMME DES FETES DE DIMANCHE AU CAP-DE-LA-MADELEINE

Cap-de-la-Madeleine, 28. — Voici dans ces grandes lignes le programme de la fête organisée, au sanctuaire de Notre-Dame du Cap, par les Pères Oblats, à l'occasion du centenaire de l'approbation pontificale de leur institut.

10. A 5, 6 et 7 h., messes basses au sanctuaire, confessions et communions.

20. A 8 h., messe du pèlerinage des paroisses de Grand-Mère.

30. A 9 h., Chemin de Croix en plein air, prêché par le R. P. J. Decelles, O.M.I.

40. A 9 h., messe du pèlerinage des paroisses de Sorel.

50. A 10 h., 30, basse messe solennelle en plein air au pied du calvaire, célébrée par Mgr Alfred Comtois, auxiliaire des Trois-Rivières. Sermon sur l'oeuvre des Oblats, par le R. P. A. Lortie, O.M.I., des Trois-Rivières.

60. A 1 h., cérémonie spéciale, au sanctuaire, pour les pèlerins de langue anglaise.

70. A 1 h., 30, grande procession du T. S. Rosaire qui se terminera au calvaire par un sermon sur les Oblats, apôtres du culte de la Sainte Vierge, par le R. P. A. Lortie, O.M.I., et bénédiction du T. S. Sacrement.

80. A 7 h., 30, soirée publique à l'hôtel de ville des Trois-Rivières, sous la présidence d'honneur de Mgr l'auxiliaire et la présidence active de M. le Dr L.-P. Normand, organisée par les officiers de la ligue des retraitants, le cercle catholique des voyageurs de commerce, et du comité régional de l'A.C. J.C. Chant et musique. Présentation par le président. Conférence sur les Oblats, hommes d'oeuvres sociales, par le R. P. Adélard Dugré, S.J. Allocution par le R. P. G.-E. Villeneuve, O.M.I., supérieur provincial, qui son représentant, et S. G. Mgr l'auxiliaire.

Pour cette séance, entrée gratuite sur présentation d'une carte spéciale.

Les offices sont à l'heure solaire.



LES SYNDICATS CATHOLIQUES

CONSEIL CENTRAL

Le conseil central des syndicats catholiques se réunit ce soir, à 8 h. 15 p.m., à la salle No 1, édifice des syndicats catholiques, 655, de Montigny est. Rapports des comités d'organisation et de la fête du travail. Rapports des officiers et des délégués. Tous les délégués sont cordialement priés d'assister sans faute. Par ordre.

SYNDICAT DES CORDONNIERS

Les locaux Nos 3 et 5 pour les treisiers et les tailleurs de cuir du syndicat catholique national des cordonniers s'assemblent ce soir, à leurs salles respectives. Rapports de M. G. Laurier, agent d'affaires. Rapports des officiers et délégués. Rapport du comité d'organisation sur le grand pique-nique annuel du syndicat des cordonniers, qui aura lieu au terrain du Bien-Etre de la jeunesse, le 11 juillet prochain.

A LACHINE

Le syndicat du câble métallique se réunit ce soir, à la salle des syndicats catholiques de Lachine. Tous les membres sont cordialement priés d'assister. Rapports des officiers et des délégués au conseil central. Par ordre.

Feu Mme Adjutor Boulianne

Chicoutimi, 28. — Nous apprenons la mort, survenue hier, à Chicoutimi, de Madame Adjutor Boulianne, née Marie-Ange Cloutier. Mme Boulianne, âgée de 21 ans, n'était mariée que depuis le 16 janvier. Elle était la fille de M. J.-E. Cloutier, financier en vue de Chicoutimi.

Les funérailles auront lieu samedi le 29.

Les arrérages de taxes

LES HUISSIERS DISTRIBUERONT 37,000 AVIS AUX RETARDATAIRES DURANT LE MOIS DE JUIN

La ville a requis les services d'une trentaine de huissiers qui commenceront à distribuer d'ici quelques jours les avis officiels aux propriétaires arriérés de deux années de taxes; c'est un travail qui occupera une bonne partie du mois de juin, car il y a plus de 37,000 avis à servir aux propriétaires en personne.

Tous les ans, la même formalité revient afin de permettre au trésorier d'atteindre les retardataires et de reconstruire l'argent dû. Après cet avertissement, la ville fait publier la liste dans les journaux de Montréal et dans la Gazette Officielle de Québec; puis elle attend jusqu'au 15 octobre pour mettre les propriétés en vente au shérif.

L'avis que les huissiers distribueront comporte ce qui suit:

"Avis vous est donné qu'à défaut de paiement des divers montants dus pour taxes et cotisations, tant spéciales que générales, tel qu'il apparaît, à l'état ci-dessus, avec intérêts et frais, dans les dix jours suivant la mise à la poste ou la notification du présent avis, l'immeuble (ou les immeubles) sus-désigné (ou sus-désignés) sera (ou seront) remis entre les mains du shérif du district de Montréal, pour être vendu (ou vendus) conformément à la loi".

Le trésorier ne possède point toutes les adresses des propriétaires en retard; mais la loi a prévu le cas et si l'avis des huissiers ne leur est pas remis, la vente peut avoir lieu quand même après la publication des noms dans les journaux et la Gazette Officielle de Québec.

La somme des arrérages à perce-

PETIT BOTTIN DU MONDE PROFESSIONNEL

On a "souvent besoin d'un plus ferré" que soi" -- dirait Lafontaine

Avocats
Jean Fautoux, L.L.B.
Aldéric Blain, L.L.B.
BLAIN & FAUTEUX
AVOCATS
Immeuble Duluth, chambre 21, Main 5228
40 ouest, 270 Notre-Dame. Montréal

Avocat
Tél. Bureau: Main 5560
Domicile: Est 0983
Eugène Simard, b.a., l.l.b.
IMMEUBLE "SAUVEGARDE"
92, Notre-Dame Est Montréal

Chiropraticien
Regagnez votre santé.
W.-A. Hébert, D. C.
Docteur en Chiropratique
Gradué de l'école Palmer
169 RUE PÉRI, coin de la rue Ste-Catherine
2 à 7 heures. Téléphone Uptown 6813
26-5-26

Chiropraticien
Mlle Albertine Demers, D.C., Ph.C.
Doctoresse en chiropratique
3501 avenue du Parc, téléphone Plateau 3043
Heures: de 11 à 12 heures de l'avant-midi et de 2 à 5 heures de l'après-midi. Les lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 9 h. du soir.

Economie?
Cesser d'annoncer pour économiser.
c'est agir comme celui qui arrêterait sa montre pour sauver du temps.

Dentiste
Bureau: Upt. 6502 Tél. Rés. 8172
Dr J.-E. Chalifoux
Extraction sans douleur — Méthodes modernes
149, RUE VINET Angle SAINT-JACQUES

Dentiste
En face du théâtre St-Denis
Dr Julien Piché
DENTISTE
1595 RUE SAINT-DENIS Montréal
Tél. Est 6167

Médecin
Téléphone Plateau 6347
Dr J.-M.-E. Prevost
des hôpitaux de Paris, Londres et New-York
Voies urinaires, reins, vessie, maladies vénériennes — Clinique privée.
14 HUTCHISON MONTREAL

Notaire
Tél.: Amherst 3629
Chs Archambault, c.c.s.
BUREAU: 1 à 5 p.m. 6 à 8 le soir
792 MONT-R-O-Y-A-L EST
au-dessus de la Banque Canadienne Nationale, angle Garnier

Notaire
Téléphone: Main 3223
Horace Lippé
Placements d'argent — Réglements de successions — Administration de propriétés, etc.
11, PLACE D'ARMES MONTREAL

Notaire
Main 1859
Bélanger & Bélanger
Prêts hypothécaires
30 rue St-Jacques — Montréal

Opticien
Lunetterie — Prix du gros
Voyez machineries dans la vitrine Jaune.
BEAUMIER
266 STE-CATHERINE EST
Spécialité: yeux artificiels.
Réparations immédiates par maille. Cette annonce rapporte vaut 16 par dollar.

Professeur
250, rue ONTARIO E.
LeBlond de Brumath
Bachelier des Universités de France et Laval
Officier d'Académie — Auteur
Préparation à l'étude de la médecine, du droit, de l'art dentaire, de la pharmacie et aux diplômes d'instituteur.

Professeur
Tél. Uptown 4985
Cours préparatoires du professeur
René Savoie, I.C.I.E.
Bachelier ès-arts et sciences appliquées
Droit, Médecine, Pharmacie, Art Dentaire
Cours classique, commercial, langues privées
696 SHEERBROOKE OUEST

Orfèvre
M. Josse, de nos jours, ne compterait plus sur Molière pour faire savoir qu'il est orfèvre. Sa carte dans notre Bottin publierait partout sa compétence. Faites de même.

voir dépasse à l'heure actuelle le million et quart; cependant d'ici trois mois des milliers de retardataires auront soldé leurs dûs, de sorte que le compte baissera considérablement pour se réduire à un millier d'immeubles représentant une cinquantaine de milliers de dollars d'arrérages.

L'assemblée de M. Saint-Jacques à Lachute, demain

Demain à Lachute, M. J.-L. Saint-Jacques, député d'Argenteuil, rencontrera ses électeurs. L'assemblée aura lieu à l'Auditorium à 2 heures (heure solaire).

Les orateurs outre M. Saint-Jacques seront MM. Arthur Sauvé, P.-A. Lafleur, député de Verdun, John MacNaughton, Léon Trépanier et sir Georges Perley.

Mort de Mme J.-E. D'Anjou

Nous apprenons le décès de Mme veuve Joseph-E. d'Anjou (Eliza Roy) survenue hier soir, à la demeure de son fils, 4234, rue Chambord, à la suite d'une longue maladie.

Madame d'Anjou laisse dans le deuil quatre fils et 4 filles dont MM. André, analyste-adjoint au laboratoire municipal, René, de New-York, François, de la maison Eaton, et Marie-Joseph, novice chez les jésuites. Mesdemoiselles Mariette et Marie-Paule, de l'ambassade française à Washington; Sara, religieuse à Québec, et Eva (Dame Edmond Leclerc).

Nos condoléances à la famille.

Date de fermeture des maisons d'enseignement

Voici les dates de la fermeture des écoles et des collèges, pour la fin de juin, dans le district de Montréal.

Les élèves des collèges classiques subiront les épreuves du baccalauréat, les 16 et 17 juin et sortiront le 18 juin. Le collège de Montréal compte 430 élèves et le collège Ste-Marie 850. Les élèves du Mont-St-Louis sortiront le 23 juin.

Les élèves des écoles des quatre commissions de district sortiront le 23 juin afin de pouvoir participer à la célébration de la Saint-Jean-Baptiste, qui aura lieu le 24 juin.

Les écoles du district centre ont 27,000 élèves; les écoles du district nord, 23,000; les écoles du district est, 28,000 et les écoles du district ouest, 18,000. Le district centre a 51 écoles, le nord 52, l'est 52 et l'ouest 45.

Pour les prix

Un excellent volume à offrir comme récompense aux élèves des collèges et des couvents serait A petite dose... de Yves Deslandes, S.M.M.

C'est "un livre appelé à faire un grand bien chez les élèves de nos collèges et de nos couvents," a dit justement la Semaine Religieuse, de Québec.

En vente au Devoir. Prix: 75 sous.

La parade militaire de dimanche

Dimanche, le 30 mai prochain, à 3h. 45 p.m., aura lieu la parade d'église annuelle des vétérans de la milice active. A cette occasion le colonel commandant Chs. J. Armstrong prie tous les vétérans de la dernière guerre de bien vouloir se rendre au collège Royal Victoria, rue Sherbrooke est, pour se joindre à la parade.

Adoration nocturne

Les adorateurs sont convoqués pour deux réunions: 10 A Notre-Dame de Bon-Secours pour dimanche soir le 30 à 7h. 30. Tous les membres actifs, tous les membres bienfaiteurs et bienfaitrices sont spécialement invités, au quatrième pèlerinage annuel de l'oeuvre.

20 Mercredi soir, le 2 juin à l'Institut St-Antoine. La Réforme, rue de Montigny est pour 8 h. à l'offi-

Brassée à votre goût

Il est facile de comprendre pourquoi la DOW OLD STOCK ALE est si populaire... DOW met dans la Old Stock Ale la force et la qualité supérieure que vous désirez dans la bière que vous buvez.

Puis, pour vous plaire davantage, il est donné à cette bière Old Stock Ale la parfaite et riche saveur qui satisfait tant. C'est là le secret de sa popularité

La superbe brasserie que l'on vient de terminer est un hommage rendu à la popularité des Bières Dow. Elle a été construite pour répondre à la demande sans cesse grandissante pour un bière parfaite sous tous les rapports.

Dow

Old Stock Ale

mûrie à point

Prime par la Force et par la Qualité

Congrès de médecins et d'infirmières

LES MEDECINS ET LES INFIRMIERES DES DISPENSAIRES ANTITUBERCULEUX ET DE PUERICULTURE DE LA PROVINCE SE REUNISSENT A QUEBEC

Québec, 28 (D.N.C.) — Mercredi midi, sous la présidence du Dr Alphonse Lessard, directeur du service provincial d'hygiène, s'est ouvert un congrès des médecins et des infirmières des dispensaires antituberculeux et de puériculture de cette province. Les réunions ont lieu dans la salle du comité des bills privés du Parlement. Le Dr Lessard a souhaité la bienvenue aux membres du congrès et plusieurs médecins et infirmières ont présenté des rapports.

Parmi les médecins qui traitent des sujets à ce congrès, il y a les docteurs J.-A. Jarry, directeur de l'Institut Bruchési de Montréal qui a parlé de la lutte antituberculeuse à Montréal, Alex. Sirois, de Thetford-Mines, H.-L. Duhaime, de Chicoutimi, Henri Beccotte, d'Arthabaska, Emile Nadeau, directeur-adjoint du service provincial d'hygiène.

Mentionnons aussi les docteurs H. Beaudoin, des Trois-Rivières, E.-M.-A. Savard, de Montréal, Mlle Blanche Teasdale, des Trois-Rivières, M. E. Gorman, de Québec, E. Bordeleau, de Sherbrooke, E. Johnson et autres.

Depuis trois ans, a dit le Dr Lessard, nous avons fait un effort considérable pour enrayer le progrès de la tuberculose chez nous. Il s'agit de savoir jusqu'à quel point nous avons réussi et de déterminer ce qu'il faut faire pour obtenir encore plus. C'est le but de ce congrès.

En trois ans, a ensuite rappelé le directeur du Service d'hygiène, nous avons établi 17 dispensaires antituberculeux et une dizaine de Gouttes de lait dans la province. De plus on a formé un personnel susceptible de rendre de grands services.

De plus, un certain nombre de médecins qui sont dans la pratique ordinaire ont bien compris le sens social de la question. Il ne s'agit plus de s'assurer une conviction plus exacte chez les autres. Il s'agit de les convaincre que le dispensaire c'est le foyer d'éducation, le lieu d'assainissement et de prévention. Son but ultime, c'est de déraciner deux fléaux : la tuberculose et la mortalité infantile.

Le Dr Lessard dit ensuite que les progrès accomplis au Canada ont été aussi considérables qu'en France. Les résultats obtenus ont été merveilleux et démontrent bien l'efficacité du système. L'an dernier, les dispensaires ont reçu plus de 20,000 personnes. Ayant été éduquées, ces 20,000 personnes sont autant d'agents de propagande.

Pour la puériculture, les résultats peuvent être constatés immédiatement. La mortalité infantile est tombée de 131 par mille en 1924 à 118 l'an dernier, ce qui est le résultat de la campagne organisée par le Service d'hygiène.

Mais il ne s'agit pas de compter simplement sur l'allocation du gouvernement. Les premiers intéressés, les municipalités, doivent aussi s'occuper de cette question. Pour aucune

raison, il ne faudrait laisser tomber le dispensaire. En France, les municipalités sont obligées de fournir un montant quinze fois plus considérable que le gouvernement pour le maintien d'organismes antituberculeux. On serait satisfait, dans la province de Québec, qu'elles n'en fournissent que la moitié.

Le Dr Sirois, de Thetford Mines, a parlé de la nécessité d'éduquer le public sur les méthodes de prévention de la tuberculose. Il a parlé de la trop grande confiance qu'on accorde à certains remèdes importés qu'on croit guérir tous les maux et ne tiennent pas assez compte de l'avis de médecins expérimentés. Il faut convaincre les gens qu'il est de leur intérêt de se présenter au dispensaire dès les premiers signes de la maladie afin de pouvoir en prévenir les ravages.

Le Dr Sirois a aussi parlé des résultats obtenus à l'école maternelle de Thetford Mines.

Le Dr Henri L. Dumaine, directeur du dispensaire de Chicoutimi, a parlé de la colonie de vacances de cette ville.

Le Dr Henri Beccotte, du dispensaire rural d'Arthabaska, a traité de la nécessité, pour combattre la routine chez nos gens, d'enseigner les éléments d'hygiène dès la petite école.

Le Dr Emile Nadeau, directeur adjoint du Service provincial d'hygiène, a parlé des logements salubres. Le développement industriel de la province, dit-il, se fait à une vitesse considérable. Des villes nouvelles naissent et les anciennes s'agrandissent dans des proportions extraordinaires. Si on laisse les municipalités libres d'agir à leur guise, il y aura encore partout des taudis. Il nous faut une législation spéciale et un organisme provincial qui surveillera le développement des villes, les obligera à avoir un plan d'ensemble et de suivre des règles particulières pour assurer des logements salubres, les premiers gages de santé de la population.

Le Dr Savard a appuyé les remarques du Dr Nadeau. Les autres orateurs du jour ont été Mlle E. Johnson, surintendante du service infirmières de la Laurentide-Padua Co. de Grand-Mère, et le Dr Hervé Beaudoin, Mlle Bordeleau, infirmière de Sherbrooke, et Mlle Teasdale, du dispensaire des Trois-Rivières.

A la maison-mère des SS. NN. de Jésus et de Marie

Les religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie seront heureuses de rencontrer à la Maison-mère, 1410, boulevard Mont Royal, Outremont, le 31 mai, à 3 heures, un aussi grand nombre que possible de leurs anciennes élèves de leurs pensionnats de Montréal et des environs, de même que celles de l'Académie Chénier depuis la fondation jusqu'à 1917. L'Association des anciennes récemment formée sera l'objet principal de la réunion.

Pour les missions esquimaudes

A cause du mauvais temps et faute d'une salle assez grande pour contenir la foule des journeaux, le grand euchariste au profit des missions esquimaudes de Mgr Turqueti, O.M.I., qui devait avoir lieu, en plein air, à Ville Lasalle, sur le terrain de Riverview Park, a été reporté et sera remis à dimanche prochain, le 30 mai, à 2 heures p.m., heure avancée.

Pèlerinage des Tertiaires à l'Oratoire St-Joseph

Dimanche prochain le 30 mai, il y aura, à l'Oratoire St-Joseph, ce qu'on est convenu d'appeler « le grand ralliement des Tertiaires Franciscaines de la ville et des environs ». Les autres personnes qui désireraient se joindre aux Tertiaires seront évidemment les bienvenues.

Il y aura messes basses à 7, 8, 9 h. et grand-messe à 10 h. Une allocation de circonstance sera prononcée à la dernière messe par un Père franciscain. Le chant, les messes basses, sera fait par les différentes chorales des Fraternités de la ville; la messe de 9 h. est plus spécialement réservée aux Fraternités de langue anglaise. A la grand-messe les assistants entendront un bon groupe de religieux franciscains exécuter la messe de la Sainte Trinité en chant grégorien.

Dans l'après-midi, à 3 h. grande procession sur les vastes terrains de l'Oratoire; au retour, courte instruction, en plein air, par un fils de saint François. Après l'instruction, Salut du Très Saint Sacrement, également en plein air. Si le temps ne le permet pas les offices auront lieu à l'intérieur de l'église.

Les Tertiaires ne sont pas tenues de revêtir le grand habit, les exercices se feront à l'heure avancée.

Les noces d'argent de l'abbé Couvrette

Saint-Benoît, 28-M. l'abbé J.-D. Couvrette, curé de Saint-Benoît, a célébré hier ses noces d'argent sacerdotales. Il y a eu à cette occasion une grande manifestation organisée par les paroissiens.

La grand-messe a été célébrée par le jubilaire assisté de MM. Ed. Lacroix, aumônier de l'école de Réformé, de Montréal et P.-E. Gauthier, vicaire à Saint-Henri. M. l'abbé Noël Fautoux, curé de Trebaultville, a prononcé le sermon de circonstance et a pris comme sujet « La fécondité et l'autorité sacerdotale ». Le choral de la paroisse a exécuté la messe de Batten.

M. J. Lachaine, maire du village, a lu une adresse et a présenté comme cadeau des citoyens une horloge avec carillon.

Au midi, il y eut banquet sous la présidence de M. et Mme J. Girouard, de la paroisse, dans le réfectoire du couvent Youville, des Soeurs Grises, à Saint-Benoît. Dans l'après-midi, les élèves du couvent ont donné une séance, suivie de présentation de cadeaux.

Le 13 juin, à l'Académie Piché

Le dimanche 13 juin, sera la journée principale du congrès des anciens élèves de Lachine. La solennité religieuse revêtira un cachet spécial.

La messe « Sancta Maria » de E. Tinel sera exécutée par la chorale des Saints-Anges. Il suffit de nommer Tinel pour savoir la valeur de son oeuvre; et la chorale de Lachine, pour supposer la perfection avec laquelle elle sera rendue. Le sermon de circonstance sera donné par M. l'abbé Charles Pilon, curé à Saint-Paul de l'île-aux-Noix, ancien élève. Au sortir de l'église: photographie du groupe des anciens élèves.

Le banquet réunira tous les anciens immédiatement après dans la salle du collège.

INVITATION A TOUS LES ANCIENS

Le comité d'organisation et le directeur du collège ne pouvant communiquer personnellement avec tous, et ne voulant oublier personne ne invitent tous les anciens élèves, à participer à ces fêtes et les prient de ne pas attendre une invitation spéciale pour se procurer des billets dont le prix est fixé à \$2.00 et qui sont maintenant en vente au collège et à divers dépôts à Lachine.

(Communiqué.)

La censure des films

La ligue du Sacré-Coeur de la paroisse St-Joseph de Montréal vient d'adopter une résolution en faveur de la censure plus sévère des films.

Pour nos vacances

Une page d'un bon livre repose, tout en mettant en place après de grandes distractions.

A petite dose... de Yves Deslandes vous fournira cette page. Causeries attrayantes, style alerte et prenant, traits vifs et observations fines, ce volume a tout ce qu'il faut pour satisfaire vos exigences.

En vente au Devoir. Prix : 75 sous.

Au collège Bourget LA FETE DE DOLLARD

Rigaud, 28. Spé. au «Devoir». — On a souvent signalé le collège Bourget comme un poste avancé de nos forces nationales. Situé sur la frontière à huit milles de l'Ontario ou Dollard a défendu la colonie, Bourget luit pour la culture française. «Nouveau Dollard», a-t-on répété pour lui donner un titre digne de sa mission. Et on a eu bon à ajouter: «Oui, nouveau Dollard, mais plus heureux cette fois!» En effet, ce collège compte pour lui nombre de victoires, et c'est un fait avéré que, dans les questions de patriotisme de rencontre avec la fierté nationale, Bourget n'est jamais à l'arrière-plan. La fête de Dollard, cette année, bien que célébrée dans l'ombre, en est une preuve de plus.

La plupart des élèves se sont fait une notion d'épique de l'histoire de la colonie de Dollard, et dans plusieurs classes, surtout chez les petits, le buste du héros, modestement décoré, préchaux aux écoliers la fidélité à Dieu, à la patrie et à l'honneur. La messe, dont les honneurs furent versés par les membres de l'A.C. J. C. a été dite à la mémoire des braves de 1660. La journée du 24 mai devait recevoir un couronnement tout imprévu de patriotisme: le cadet militaire ne cadrait bien avec les sentiments chevaleresques des Preux du Long-Sault.

Vers 4 h. 30 le cortège des élèves, officiers et carabiniers en tête, gravit le chemin qui mène au sanctuaire de Lourdes, pour aller honorer la Vierge de la visite journalière de ses fils durant le mois de mai. On ne pouvait manquer à ce simple devoir, avant d'éveiller encore une fois les souvenirs du Long-Sault. Au retour de Lourdes, le bataillon des élèves se forma en face du buste de Dollard. A ce moment le colonel Roche apparut avec ses officiers, précédés du drapeau national et, après que chacun eut pris charge de son peloton, le commandant fit l'appel des 17 braves. A l'interpellation de chaque héros, les officiers répondirent en chœur: «Mort pour la patrie!» et, à la fin, l'élève qui avait le drapeau, le drapeau, emblème de la patrie, se baissait en signe d'hommage, et les croix étaient présentées à ce sauveur, tandis qu'une «marche d'artillerie» saluait son nom. Ainsi, tous les élèves, pendant six minutes, dans un silence recueilli, rendirent honneur aux défenseurs du Long-Sault.

On dit qu'il faut battre le fer quand il est chaud. Nous étions encore tout brûlants d'enthousiasme à la vue de cette action, lorsque le confrère Eucher Lefebvre vint à faire vibrer la corde patriotique de nos cœurs. Il nous parla de la jeunesse capable de «prier», de «penser» et de «vouloir». Il nous parla de l'homme complet, celui qui pour accomplir sa tâche, est prêt à renouer le geste de 1660, à aller au bout, et par sa mort, assurer la vie de la patrie. Il nous parla de la jeunesse capable de «prier», de «penser» et de «vouloir». Il nous parla de l'homme complet, celui qui pour accomplir sa tâche, est prêt à renouer le geste de 1660, à aller au bout, et par sa mort, assurer la vie de la patrie.

Après avoir été sous l'empire d'une parole aussi vibrante et harmonieuse, on avait à traverser une route pour aller remettre au train de vie ordinaire. Mais, heureusement, l'hymne national, accompagné de la musique de l'école, dans l'atmosphère de cette fête patriotique, nous ne nous en étions pas aperçus.

Le voyage des retraitants

PROGRAMME DU VOYAGE DES ANCIENS RETRAITANTS A SHERBROOKE, DIMANCHE

Voici le programme de ce voyage: 1. A 3 h. 55, heure avancée, messe dans la chapelle de l'Académie Piché, rue Cathédrale, près de la gare Bonaventure. Les anciens retraitants qui désirent recevoir la sainte communion sont priés de se confesser la veille.

2. Départ de la gare Bonaventure, rue St-Joseph, à 4 h. 15, heure avancée. Le train aura un wagon-salon et un wagon-restauration.

3. A l'arrivée du train à Sherbrooke, vers 10 heures, première séance du congrès de la ville Saint-Alphonse, chez les RR. PP. Rédemptoristes.

4. Retour à Sherbrooke à 7 h. 30 du soir, avec faculté, au besoin, de retarder le départ du train.

5. Le prix du billet aller-retour est de \$5.45, prix régulier, \$6.75. Un siège dans le wagon-salon coûte \$1.40. L'on est prié de le retenir à l'avance.

6. Après la messe de départ, les anciens retraitants doivent entrer immédiatement dans le wagon-salon, où se trouvent les billets. Les voyageurs de compagnie de 4 ou 6 personnes ont droit de 10% de réduction sur le prix du billet.

Pour tous renseignements supplémentaires, on veut bien s'adresser au R. P. Georges S. Amherst, 1165, rue St-Joseph, à St-Joseph, ou au secrétaire de l'A. C. J. C., Amherst 2827.

On vient nombreux. Les anciens retraitants qui n'ont pas encore reçu leur billet, l'achèteront du conducteur dans le train; si l'on en aura pour tout le monde.

Les jeux

NOTES DE LA LIGUE ANTITUBERCULEUSE ET DE SAINTE PUBLIQUE DE MONTREAL

Les jeux sont nécessaires parce qu'ils contiennent au développement physique normal dans les jeux en plein air constituent le meilleur exercice.

Mais ce n'est pas la raison qui porte à jouer. Les jeunes gens et les petites filles, les jours d'été, aiment à jouer, parce qu'ils éprouvent du plaisir à jouer. Généralement parlant, on peut dire que plus une école nous fait plaisir, plus il nous fait du bien. Il en est ainsi.

Les femmes

admettent ce fait

Dans toute l'étendue du pays, les femmes se rendent à l'évidence du fait que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est le seul remède sûr à leurs maux. Des milliers de lettres de reconnaissance arrivent chaque année de femmes de toutes conditions de vie, qui attestent de bien que leur fait ce remède de racines et d'herbes composé à l'ancienne façon. Il y a plus de cinquante ans qu'il rend aux femmes la santé et les forces. Si vous souffrez de quelque trouble propre à votre sexe, pourquoi n'essayiez-vous pas cette préparation?

— Elle est à l'ouest balbutia le bon Lucar, laissez-moi un peu tranquille et va montrer tes truites à monsieur Robert de Villery.

— C'est une excellente idée approuva Jeannine. Merci de me l'avoir suggérée, Papa Sucre.

Puis elle ajouta: — Il faut tout de même que je vous explique le pourquoi de ce petit qualificatif dont j'abuse peut-être... malgré moi... Mon vieux ami m'a toujours comblée de délicieuses friandises... il était, d'ailleurs, lui aussi un tantinet gourmand, et nous vidions ensemble les sacs de bonbons... A deux ans, je l'appelais «Papa Sucre»... ça l'amusa et tout le monde en riait... Pour moi, il est donc resté Papa Sucre!

Robert écoutait avec une vif intérêt. — Combien je vous approuve de ne pas renoncer à ces mots de l'enfance qui nous lient si intimement au passé et revivent sans cesse les souvenirs...

— Nous voici au but! fit Jeannine et, appuyés sur la rampe rustique d'une étroite passerelle, les jeunes gens écoutèrent le clapotis des ruisseaux.

— Vous allez les voir dit la jeune fille, mes frétilantes petites truites, apprivoisées au point de se montrer à la surface de l'eau dès que j'approche. Leurs écailles d'argent, tachetées de rubis, scintillent au soleil... c'est un joli spectacle... Mais, les dames truites, méfiantes ce jour-là, s'abstinrent de quitter leur retraite.

— Qu'ont-elles donc? fit Jeannine déçue. — Je leur fais peur sans doute, répondit Robert. En tout cas, même si vos capricieuses petites truites refusent de se laisser voir, je ne suis pas moins ravi d'avoir fait connaissance avec ce coin de Bellefontaine qui doit tenter plus d'un pinocéu d'artiste!

Jeannine semblait se recueillir et ses longs cils restaient obstinément baissés. Il y eut un silence un peu oppressant. La jeune fille se décida tout à coup à le rompre. — Vous comprenez bien le senti-

"Les initiatives Clark vont aider"

13 Délicieuses SOUPES CLARK

Y compris: Tomate, Julienne, Queue de Boeuf, Consommé, Poullet, Trés concentrées: chaque boîte fournit trois ou quatre assiettes d'une soupe bien faite et nourrissante.

En Vente Partout W. CLARK, LIMITED, MONTREAL, P.Q. ST. REMI, P.Q. ET HARROW, ONT. Fabricants des célèbres Fèves au Lard Clark.

Ne vous écartez jamais la Pomme Cadum vous soulagera immédiatement

En vente dans toutes les pharmacies. Prix 35c. Agence exclusive: Etablissements M. A. Wollacker Ltée, 533 rue Bonsecours, Montréal.

Si parce qu'on a un état physique favorable, on ajoute à l'effort que procure l'exercice.

À Montréal, le problème suivant se pose. On veut jouer les enfants? Avec l'accroissement de la ville, les terrains vagues sont devenus plus rares et de plus en plus éloignés les uns des autres. Les quartiers à population la plus dense sont les plus anciens et se trouvent ordinairement à plus grande distance des espaces libres. Quand on les laisse faire, les enfants les plus âgés du quartier s'accroissent les quelques endroits qui peuvent leur être disponibles.

Ainsi que nous l'avons dit, pour le développement physique normal, les jeux sont nécessaires. C'est évident pour les enfants durant le temps de leur croissance. Au point de vue de la santé, les enfants doivent jouer au dehors afin d'être à leur jeu, les bénéfices du plein air et du soleil. En général, les enfants n'ont pas assez de soleil. Une peau grise est signe de santé parce qu'elle indique qu'on a tiré profit de l'action physique, favorable du soleil.

Dans l'intérêt de la santé des enfants, les terrains de jeux, avec toute la surveillance dévouée, doivent être, si bien localisés qu'ils soient à la portée de tous les enfants de la ville. Plus nous nous intéressons au développement de nos enfants, plus nous en ferons pour plus tard des citoyens forts et vigoureux.

Si toute nation désire une place sous le soleil pour fournir à son développement industriel, de même nos enfants ont besoin d'une place pour jouer au soleil afin d'assurer leur développement physique.

Au collège de Beauharnois, dimanche

L'Amicale des anciens du collège de Beauharnois tiendra sa réunion annuelle, dimanche.

Voici dans ses grandes lignes, le programme de cette journée des anciens:

1-Messe basse, (après l'arrivée du train de Montréal);

2-Jeux dans la cour de récréation;

3-12 h. 30, banquet dans la salle des élèves;

4-Balle au camp et balle au mur. Il y aura peu de discours. La journée sera consacrée aux conversations amicales.

Pour couvrir les frais d'organisation et du banquet, le Conseil a décidé de réclamer de chaque ancien, comme unique contribution, la somme de \$1.00.

Le R. P. Brouillet, C.S.V. est le secrétaire du comité des fêtes.

Prix universitaires à Québec

Québec, 28. (D.N.C.) — Les étudiants des diverses facultés de l'Université Laval reçoivent actuellement les résultats de plusieurs concours tenus au cours de l'année universitaire ou en ces dernières semaines.

À la Faculté de médecine, le prix Morin a été distribué comme suit: en première année il y a un second prix qui est accordé à M. L. Gro-leau.

En deuxième année, les prix sont donnés ainsi: M. Jean Lacerte, de Thetford Mines, 1er prix; L.-Fr. Roy, de Cap Chat, 2ème prix.

En troisième année, les gagnants sont M. Roméo Veilleux, de Saint-Victor, 1er prix; M. L.-A. Bourbeau,

ment éprouvé par moi à l'égard de Bellefontaine, soit si ardent, si exclusif, qu'il annihile tous les autres...

Pour la seconde fois, Robert de Villery eut un sursaut. — Je ne vois pas en quoi l'amour du sol natal peut nuire à l'affection que l'on est susceptible de donner ou... de recevoir!

Jeannine hochait la tête. — Cela dépend... mais, je vais vous poser une question... mon Dieu, ma franchise va peut-être vous scandaliser. Est-ce que j'ose? Et ses yeux bleus interrogeaient presque anxieusement.

— Certes, murmura-t-elle, il faut oser! Je suis bien convaincu que rien, dans votre question, ne sera capable de me «scandaliser» pour employer votre expression de tout-à-l'heure.

— Ce n'est pas sûr fit obstinément Jeannine... Vous êtes officier et... vous aimez beaucoup votre carrière?

Un peu de rouge colora les joues pâles du jeune homme. — En effet dit-il d'une voix altérée... voilà un point d'interrogation auquel j'étais loin de m'attendre... Je vous répondrai, avec la

EATON

"Au Comptant" ou avec "Paiements Différés"

Lorsque vous payez comptant chez EATON, le prix étant pour du "comptant seulement" ne comprend aucun supplément pour compenser la perte de l'intérêt et les frais de collection occasionnés par les facilités de paiements. De là l'économie des prix "au comptant seulement" EATON.

Nos Facilités de Paiements Différés

s'appliquent aux achats des articles énumérés ci-dessous pour un montant de \$50. et plus.

UN CINQUIEME (20%) COMPTANT le solde, plus 7%, payable en DIX VERSEMENTS MENSUELS EGAUX

Le montant de \$50.00 (ou plus) peut être formé par des achats effectués dans un ou plusieurs différents rayons.

MARCHANDISES PAYABLES PAR PAIEMENTS DIFFERES

Abat-jour de sole Accessoires à rideaux Accessoires électriques Argenterie Balayeurs de tapis Cabinet de cuisine Cadres Carpets Coffres de cèdre Coutellerie Couverts-utiles Draperies Ecrans Edredons

Fournitures Garnitures de foyer Glaciers Grilles électriques Horloges Lampes de table Lampes de parquet Lavasses et escorces Lave-vaisselle Linoléums Machines à coudre Meubles Miroirs muraux Mobiliers Chesterfield Nettoyants à vide Phonographes

Planchéage de bois franc Poêles Poêles électriques Portières Radios Radios et accessoires Rideaux Stores Tapis Tapis de table Tondeuses de gazon Tabls, lavabos et accessoires de salle de bain Vaisseaux Vêtements pour bébé

Que vous achetiez au comptant ou avec Paiements Différés, COMPAREZ NOS PRIX A QUALITE EGALE A L'UN OU L'AUTRE POINT DE VUE

THE T. EATON CO. LIMITED DE MONTREAL

de Danville, 2ème prix. M. Jean Laverté a aussi gagné le prix Lemoine pour les élèves de deuxième année.

MM. Roméo Savoie et V. Bolduc, ex-aequo et M. L. Groleau, élèves de première année, ont gagné les prix Vézina.

Norbert Chapdelaine Un ami nous écrit: Vient de s'éteindre dans l'ombre et ignoré comme il avait toujours vécu Norbert Chapdelaine, artiste d'un mérite réel, en peinture. Si ses oeuvres n'ont pas vu le succès et ne sont venues beaucoup à la connaissance du public, c'est dû à sa réserve et à son extrême modestie qui ne lui a pas permis d'apprécier à leur juste valeur.

Il a fait nombre de portraits frappants de ressemblance et des tableaux religieux qui sauraient, pour dire le moins, être difficilement surpassés par aucun artiste canadien.

N'y aurait-il à son crédit que son album de la vie de l'homme et du Christ mises en parallèle et illustrées par les mêmes tableaux, il mériterait déjà une belle place dans la galerie des artistes canadiens. Cet ouvrage est un coup de maître, tant pour l'exécution des tableaux, que pour l'idée religieuse qui exprime en si peu de paroles et d'une façon si exacte et si compréhensible, comme personne ne l'a fait auparavant, toute la vie de l'homme et du Christ dans leurs traits les plus généraux. Cette oeuvre artistique dont le plan et l'agencement sont d'une grande originalité, mériteraient de passer à la postérité et pourrait à elle seule

fournir matière à une étude spéciale. La chose est d'autant plus remarquable que l'auteur n'avait jamais fait d'études artistiques ni littéraires.

Le timbre bilingue et la St-Jean-Baptiste de Québec

La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, sur la proposition de M. C.-J. Magnan, a adopté la résolution suivante, qui sera adressée au premier ministre du Canada, au ministre des Postes et au ministre de la Justice:

"Attendu que la langue anglaise et la langue française sont officielles au Canada;

"Attendu que les timbres-postes émanant du gouvernement fédéral doivent par respect pour la constitution et en toute justice pour les deux grandes races qui habitent ce pays, porter ce cachet du bilinguisme;

"Attendu que seule la langue anglaise a été employée jusqu'ici et que la population canadienne-française souffre et se plaint de cette injustice;

"Attendu que plusieurs pays placés dans une situation analogue, ont apposé sur leurs timbres des inscriptions dans deux langues;

"La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, se faisant l'interprète de ses membres et sûre de parler au nom de toute la population de langue française du pays, prie le Gouvernement de vouloir bien se rendre au vœu exprimé dernièrement en pleine Chambre des Communes par des députés ministériels et d'ordonner l'émission de timbres bilingues."

subissait puissamment. Il protesta donc avec énergie: Ridicule... Oh! mademoiselle, laissez-moi parler avec vous une admiration que je trouve bien légitime. Je n'ai jamais eu compris que dans ce parc enchanteur l'empire que pouvait exercer sur l'âme la nature et ses chefs-d'oeuvre.

—Merci!!! et la petite main, avec une spontanéité naïve, chercha celle du jeune homme dont la pression un peu prolongée fit rougir Jeannine. Un appel de Mme de Selzac vint à son aide.

—Les cigares, ma petite-fille! —Voilà, bonne-maman. Légère comme une gazelle, elle gravit les marches de granit abouissant à la terrasse. Peu après, elle descendait avec la boîte de Londres et les cendriers de vieux Rouen. Lorsqu'elle s'arrêta devant le Comte de Villery, celui-ci s'inclina sur les doigts mignons.

—Le grâce me sert et je la salue! Jeannine remercia par une profonde révérence l'auteur de ce galant compliment et regarda M. Lucar qui épongeait son front en moiteur, luttant contre le sommeil.

—Le grâce me sert et je la salue! Jeannine remercia par une profonde révérence l'auteur de ce galant compliment et regarda M. Lucar qui épongeait son front en moiteur, luttant contre le sommeil.

—Le grâce me sert et je la salue! Jeannine remercia par une profonde révérence l'auteur de ce galant compliment et regarda M. Lucar qui épongeait son front en moiteur, luttant contre le sommeil.

—Le grâce me sert et je la salue! Jeannine remercia par une profonde révérence l'auteur de

LA VIE SPORTIVE

Autre victoire de Warehouseman à W. G. Campbell

CE COURSIER A GAGNE LE HANDICAP HOCHELAGA. Hier après-midi à la piste Mont-Royal, le jockey Dolin remporta deux victoires mais est suspendu pour le reste de la réunion.

MATINÉE DES DAMES

La journée d'hier à la piste Mont-Royal n'a pas été favorable aux premiers choix car la plupart des épreuves ont été gagnées par les négligés.

Le jockey Dolin, qui s'était distingué avant-hier en gagnant deux courses s'est de nouveau mis en évidence hier en remportant les honneurs de la victoire dans deux épreuves mais cependant ce jockey s'est attiré les disgrâces du juge au départ qui l'a suspendu pour le reste de la réunion pour désobéissance à la barrière.

Warehouseman, appartenant à l'écurie W.G. Campbell a gagné le Handicap Hochelaga. La course réunissait sept partants et l'arrivée a été terminée en 1.15. Le vainqueur a fait du temps rapide, couvrant six furlongs en 1.15. Cet après-midi sera une autre matinée pour les dames.

PREMIÈRE COURSE, 5 1-2 furlongs. Temps 1.09. Départ à 2 h. 54. Wormwood, 112, Dolin.
Miss Leggo, 110, McCrann.
Lady Felix, 109, Foden.
American Soldier, 112, O'Mahoney.

Pierre Rhue, 112, Hathaway.
Henry of Newkirk, 112, Bayer.
Sagawawa, 112, Josiah.
Mutuels: Wormwood, \$17.05, 3; 40; Miss Leggo, \$3.35, 2; 60; Lady Felix, \$2.70.

DEUXIÈME COURSE, 6 furlongs. Temps 1.16 3-5. Départ à 3 h. 23. See It Through, 112, Hinchey.
Black Ruler, 109, Dolin.
Bachelor's Lass, 112, Bond.
Rags, 105, Pendergrass.
Harp o' the North, 110, Kirk.
Pandine, 110, McCrann.
Sand Queen, 105, Brown.

Mutuels: See It Through, \$7.40, 3; 45; 2; 80; Black Ruler, \$4.00, 3; 40; Bachelor's Lass, \$3.40, 2; 60.

TROISIÈME COURSE, 5 1-2 furlongs. Temps 1.09 1-5. Départ à 3 h. 55 minutes.
What Is It, 108, Lamb.
Silver Maid, 112, McCrann.
Lady Haldeman, 110, Bond.
Jim Jam, 112, Gray.
Merry Lad II, 112, Brown.

Mutuels: What Is It, \$4.30, 2; 80; Silver Maid, \$4.10, 3; 40; Lady Haldeman, \$2.85.

QUATRIÈME COURSE, 5 furlongs. Temps 1.02 4-5. Départ à 4 h. 31 minutes.
Flora, 106, Dolin.
Kelly's Queen, 108, Lamb.
Balsam Lake, 107, McCrann.
Shadow Dance, 113, Stevenson.
Royal Gift, 112, McCrann.
Broadview, 113, Foden.

Gold Bond II, 108, Pendergrass.
Ethelbell, 111, Brown.
Mutuels: Flora, \$33.50, 10; 90, 5; 20; Kelly's Queen, \$4.30, 2; 95; Balsam Lake, \$2.80.

CINQUIÈME COURSE, 6 furlongs. Temps 1.15. Départ à 5 h. 07.
Warehouseman, 118, Foden.
Teluride, 107, Dolin.
Tjandi, 110, Lamb.
French Canadian, 118, Hinchey.
Shepherd o' the Hills, 106, Pendergrass.

Stroller, 113, McCabe.
Sentiment, 107, McCrann.
Mutuels: Warehouseman, \$6.70, 4; 00, 3; 30; Teluride, \$4.30, 3; 35; Tjandi, \$7.05.

SIXIÈME COURSE, 1 mille 70 verges. Temps, 1.49. Départ à 5 h. 40 minutes.
Ransvaal, 103, Bond.
Nettie May, 110, Prible.
Jacobine, 12, Hinchey.
Miss Eugène, 103, Dolin.
Lady George, 112, Gray.
Roommate, 112, Smith.
All There, 112, McCrann.

Jof, 108, Lamb.
Mutuels: Ransvaal, \$21.00, \$8.80, 5; 85; Nettie May, \$4.40, 4; 10; Jacobine, \$6.40.

SEPTIÈME COURSE, 1 mille. Temps 1.42 2-5. Départ à 6 h. 13.
Lord Darnley, 105, Josiah.
Starman, 110, Bond.
Frank Fogarty, 114, Foden.
The Peruvian, 113, Seremba.
Avista, 110, Ball.

Raising Sand, 108, O'Mahoney.
Chief D'Ouverture, 111, Gray.
Mutuels: Lord Darnley, \$16.75, \$7.05, \$5.05; Starman, \$9.35, \$4.80; Frank Fogarty, \$3.75.

Le réunion de Kempton

Le programme de la première réunion de Laprairie, qui aura lieu au parc Kempton le 3 au 10 juin, a été distribué aux éleveurs hier après-midi. Il annonce une distribution totale de plus de \$20,000.

Il y aura un handicap à tous les jours et plusieurs épreuves ont été préparées pour la division canadienne. Ceux qui aiment les courses de longue distance seront aussi servis à souhait car les courses d'un mille et plus ne manquent pas.

Les éleveurs qui sont actuellement à Mont-Royal cette semaine ont promis leurs concours. L'Association pourra donc compter sur des chevaux en grande condition, car ils auront eu une bonne préparation à la piste de Saint-Laurent.

On a annoncé que la première course aura lieu à tous les jours à 2 heures 30 et on se propose de donner vingt minutes entre chaque épreuve. De cette manière les fervents du turf sont certains de retourner en ville à bonne heure.

Jos. Cattarini a déclaré hier que George R. Winfield, que nous avons vu l'an dernier à Kempton Park, sera encore le starter cette saison lors du meeting qui s'ouvrira le 3 juin, à Laprairie. Le Manitoba Jockey Club a été satisfait de ses services et l'a engagé de nouveau.

McCormick contre Lucey à Guybourg

Des lanceurs de premier ordre se feront face dimanche prochain dans les joutes de la Ligue Internationale, Américaine, Internationale et Association Américaine dont les résultats suivants:

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Les joutes disputées hier après-midi dans les séries des ligues Nationale, Américaine, Internationale et Association Américaine donnent les résultats suivants:

LIGUE AMERICAINE

A Philadelphie:
Première partie
Brooklyn 000 001 100—1 5 0
Philadelphie 000 110 011—3 8 0
Petty, Ehrhardt et O'Neill; Mitchell et Wilson.

Deuxième partie
Brooklyn 100 071 021—5 10 0
Philadelphie 010 000 000—1 5 2
McWeeny et O'Neill; Dean, Pierce, Ulrich et Helene.

A Cincinnati:

Première partie
St-Louis 011 000 001—3 9 1
Cincinnati 020 000 021—4 9 3
Sherdel et Vick; Donohue et Hargrave.

Deuxième partie
St-Louis 000 001 001—1 7 2
Cincinnati 001 001 001—2 8 1
Johnson, Sothorn et O'Farrell; Mays et Picinich.

A Pittsburgh:
Chicago 020 030 000—5 13 0
Pittsburgh 010 000 100—2 9 0
Kaufmann et Hartnell; Oldham, Sheehan, Songer et Smith, Gooch.

New-York-Boston: partie remise à cause du froid.

LIGUE AMERICAINE

A Washington:
Philadelphie 000 001 011—3 8 0
Washington 001 100 000—2 12 1
Harris, Pate et Cochran; Johnson et Ruel.

A St-Louis:
Cleveland 000 004 100—5 10 2
St-Louis 310 003 011—8 11 2
Buckeye, Karr et L. Sewell; Wingard, Vandiger et Hargrave.

A Chicago:
Detroit 101 100 001 000—4 7 3
Chicago 010 021 000 001—5 16 2
Holloway, Wells et Manion; Lyons et Grabowski.

LIGUE INTERNATIONALE

A Syracuse:
Toronto 300 100 000—4 3 0
Syracuse 010 200 000—3 9 0
Hubbell et O'Neill; Dickerman, Barnes et Niebergall.

A Reading:
Newark 150 004 102—13 16 1
Reading 101 100 011—5 12 2
Hawkins et Wilson; Marquis et Unzman, Lynn.

A Buffalo:
Rochester 000 000 040—4 8 4
Buffalo 201 311 201—10 14 1
Moore, Karp, Brown et Devine; Lucey et Pond.

A Baltimore:
Jersey City 023 030 200—10 18 2
Baltimore 010 102 301—16 14 3
Centur, Parks, Smith, Brame et Freitag; Parham, Ogden, Earnshaw et McKee.

ASSOCIATION AMERICAINE

A Columbus:
Indianapolis 6 8 2
Columbus 4 7 3
Henry et Ainsmith, Bienmiller et Meuter.

A Toledo:
Louisville 5 10 0
Toledo 1 6 2
Dawson, Holley et Devormer; Woolfolk et Heving.

A Kansas City:
Minneapolis 0 6 1
Kansas City 3 5 0
Middleton, Benton et Byler; Zinn et Snyder.

A St-Paul:
Milwaukee 8 10 2
St-Paul 6 13 2
Gearing, Dafforth et McMenemy; Schupp, Roettger et Hoffman.

POSITION DES CLUBS

LIGUE NATIONALE
Cincinnati 26 14 .650
Chicago 22 13 .628
Pittsburgh 19 17 .528
Brooklyn 18 19 .513
St-Louis 21 21 .500
New-York 18 20 .475
Philadelphie 15 22 .405
Boston 10 25 .285

LIGUE AMERICAINE
New-York 20 9 .769
Philadelphie 23 18 .560
Cleveland 21 18 .538
Chicago 22 19 .536
Washington 22 20 .525
Detroit 20 19 .512
Boston 11 27 .289
St-Louis 10 29 .256

LIGUE INTERNATIONALE
Baltimore 27 9 .750
Buffalo 30 12 .714
Toronto 26 14 .650
Newark 20 21 .497
Rochester 17 20 .459
Syracuse 14 23 .378
Jersey City 15 27 .337
Reading 8 31 .205

DEUX JOUTES SONT INSCRITES AU PROGRAMME

Les amateurs de baseball, partisans de la Ligue de la Cité, assisteront à des duels de lanceurs dimanche prochain au terrain du National lorsque les clubs suivants en viendront aux prises:

1h. 30. — Saint-Henri vs Saint-Jérôme.
3h. 30. — Saint-Jérôme vs Athlétique.

Le gérant Laurin aura à opposer aux rudes coéquipiers du Saint-Laurent des étoiles comme Roark, "Ric" Paquette et Odger, et on avouera que, devant pareil trio, on serait embarrassé de faire un choix.

Roark, qui s'était brisé un doigt en lançant pour l'université de Burlington, il y a quelques jours, sera dit dimanche pour lancer à la direction du Saint-Henri le réclame. Le Saint-Henri semble la bête noire des leaders de la Ligue de la

Cité et Liguori Laurin ne veut pas perdre la partie de dimanche. A défaut de Roark, il jettera probablement son dévolu sur le vétéran Paquette, à cause de la grande expérience qu'il possède de la plupart de nos joueurs locaux, dont il connaît si bien les points faibles. Aussi, quelque soit celui qui lancera pour le Saint-Henri, le Saint-Laurent est certain de rencontrer une rude opposition. Mais F.X. Beaulieu, le pilote de l'équipe laurienne, repose toute sa confiance dans "Rusty" Yarnell, l'invincible lanceur américain, qu'il enverra dans la boîte contre le Saint-Henri, de sorte que l'on est certain d'assister à un duel de lanceurs entre les deux clubs.

Dans la finale, Billy Innes enverra le gros Paddy Grenier dans la boîte et, plus en forme que dimanche dernier, Grenier sera plus en mesure de se faire justice. Le St-Jérôme n'est pas embarrassé non plus pour ce qui a trait aux lanceurs, ayant dans Jack Smith, de Burlington, et Oscar Deschamps un duo redoutable qui peut tenir les meilleurs clubs de la Ligue en respect. On le voit, les batteries constituent un des départements les plus forts de la Ligue du président Raoul Thibault.

AUX COURSES DE WOODBINE

Toronto, Ont., 28. — Résultats des courses d'hier après-midi à la piste de Woodbine.

Première course, Waterlons. Plate, \$1,200, 2 ans, 4 furlongs. — 1, Millenium, 112 Romanelli, \$3.20, \$2.75, \$2.35; 2, Point of Honor, 108, Claver, \$6.70, \$3.25; 3, War Gold, 112, Hunt, \$4.75. Temps 0.55 3-5.

Sarmatis, aBabalon, aFallen Leaf, Little Vince ont aussi couru.

Deuxième course, Lionheart steeplechase, à réclamer, handicap, 4 ans et plus, \$2,000, 2 milles. — 1, Lieutenant Seas, 150, Kelly, \$6.10, \$3.30, \$2.50; 2, Lionheart, 143, Williams, \$3.50, \$2.30; 3, Ricking Horse, 133, Grover, \$2.40. Temps 4.07. Peccant, Roi Craig, Helsdelite ont aussi couru.

Troisième course, Mayflower plate, \$1,200, 3 ans et plus, nés en Canada, 1 mille 70 verges. — 1, Cloth Hall, 112, Maiben, \$7.00, \$3.60, \$2.95; 2, Seven Oaks, 112, Schaefer, \$4.70, \$3.85; 3, Solidity, 102, Stretton, \$18.00. Temps 1.48 2-5.

Byng Boy, Southern Glow, aDownview, aAnmeron, Ben Hur, Hecate ont aussi couru.

Quatrième course, Grosvenor Plate, à réclamer, \$1,200 ajoutées, 3 ans et plus, 6 furlongs. — 1, Tauldane, 114, Schaefer, \$6.35, \$4.15, \$2.90; 2, New Beauty, 112, Abel, \$19.45, \$9.65; 3, Gallant Greek, 107, Bourassa, \$3.65. Temps 1.14 3-5.

Maxie, Hany Rice, Soteria, Camouflage, Dolly Dunbar, Atlantida, Lieut. Farrell, Sweet Inver et Cooncan ont aussi couru.

Cinquième course, King Edward Gold Cup Handicap, 1.50, avec \$5,000 ajoutées, 3 ans et plus, 1-1.6 mille. — 1, Edisto, 122, Erickson, \$3.70, \$2.45, retiré; 2, Joy Smoke, 122, Butwell, \$3.15, retiré; 3, bMother's Son, 109, Fairbrother, retiré. Temps 1.41 4-5.

bHarrovion et Wilderness ont aussi couru.

Sixième course, York Plate, à réclamer, \$1,500 ajoutées, 3 ans et plus, 1 mille et 70 verges. — 1, Fleetwood, 113, Maiben, \$36.70, \$10.55, \$5.25; 2, Muskallonge, 105, Peterzell, \$3.30, \$2.60; 3, Cave Woman, 107, Smith, \$2.75. Temps 1.45 4-5.

Royal Pearl, Bob Mayes, Sand Rock, Fred Dubner, Spare, Luck Run et Regal Toy ont aussi couru.

Septième course, Leamington Plate, Handicap à réclamer, \$1,500 ajoutées, 3 ans et plus, 1-1.6 mille. — 1, Rowland's Request, 110, Mun-O'Mara, 113, Schaefer, \$4.15, \$3.30; 3, Blue Hill, 116, Tammara, \$2.35. Temps 1.47 2-5.

Pixola et Villager ont aussi couru.

LE RADIO

Ce soir, à Montréal

4 h. p.m. Poste CKAC. — Rapports sur la température et les derniers cours de la bourse à Montréal et New-York. 1 h. 30 p.m. Poste CFCF. — Contes en français et en anglais.

9 heures p.m. CFCF. — L'heure de musique Magic Baking Powder.

10 h. 30 p.m. CFCF. — Musique populaire.

Programme de demain

Tous les horaires que nous donnons sont d'après le temps de l'est.

MONTREAL
CNR, 411. — Silencieux.
CHY, 411. — Silencieux.
CFCF, 411. — 12 h. 15, concert du Mont-Royal, température, bourse, mines.

TORONTO
CKNC, 346.5. — Silencieux.
CFCF, 346.9. — 9 h. 30, sélections de comédie musicale.
CNR, 346.9. — Silencieux.

MONCTON
CNR, 291. — Silencieux.

POSTE CNRO, OTTAWA, ONT.
435 mètres

Concert de samedi le 29 mai, à 7 h. 30 p.m. Demi-heure de concert du château Laurier, directement de la salle à manger de l'hôtel.

Avec la bienveillante permission du Lt-colonel C. B. Topp, D.S.O., M.C., et des officiers du régiment, la fanfare de la garde à pied du gouverneur général donnera le concert suivant au poste d'Ottawa, du chemin de fer National du Canada:

Marche "The Golden Dragon", de King-Chart; "The Evening Star", de Wagner, par J. Donaldson; Valse "The Red Mill", de J. Herbert; Chant "My Old Shanty", de H. Trotter; "Nora", de R. S. Pigott; par M. Horace Butler; Sélection "Sari", de H. Herbert; "Forget me not", de Macchett; "Maritima", de Wallace; Chant "That's what I'd do", de Henry Fossat et "Jack's second", de Moncton, par M. Horace Butler; Marche "The Liberty Bell", de Sousa.

Postes américains

ETAT DE NEW-YORK

Ville de New-York.
WEAF, 912.5. — 4 h. à minuit, orchestre.
WJZ, 727.5. — Silencieux.
WPH, 727.5. — Silencieux.
WJZ, 727.5. — 9 h. à minuit, orchestre.
WJZ, 727.5. — Silencieux.
WJZ, 727.5. — 7 h. à minuit, orchestre.
WJZ, 727.5. — Silencieux.
WJZ, 727.5. — 4 h. à minuit, orchestre.
WJZ, 727.5. — Silencieux.

FUMEZ LE TABAC

FOREST

FRÈRES

PUR CANADIEN NATUREL

FORT (Paquet blanc 10c) MEDIUM (Paquet violet 10c) FAIBLE (Paquet vert 10c)

Spécialités:

PARFUM D'ITALIE (Paquet brun 10c) et PUR QUESNEL (Paquet jaune 15c)

EN VENTE PARTOUT

La bisbille chez les internationaux

Québec, 28. (D.N.C.) — La bisbille règne dans les rangs des unions internationales à Québec par suite de l'attitude du Conseil fédéré des unions internationales à Québec au sujet de la fête du travail. Un comité spécial avait été chargé de préparer le programme de cette fête et ce comité a recommandé au Conseil fédéré de faire imprimer le programme des fêtes des unions internationales de Québec dans une imprimerie de Montréal.

L'union internationale des typographes a protesté énergiquement contre cette attitude du comité de la fête du travail et contre le fait que le Conseil fédéré a approuvé le rapport de ce comité. Il est question de retirer du Conseil fédéré les représentants de l'union internationale des typographes, à ce sujet.

Une sentence exemplaire

Mme Alberta Morin a été trouvée coupable d'homicide involontaire, hier après-midi, par le jury de la Cour d'assises. Mme Morin était accusée du meurtre d'Irene Martel, à la suite d'une opération avortive qui a entraîné la mort de Mlle Martel.

Les jurés ont délibéré durant 50 minutes. Dix d'entre eux voulaient rendre un verdict de meurtre, mais deux s'y opposaient.

Le jury a demandé au juge de rendre une sentence sévère à titre d'exemple.

Au Congrès Eucharistique de Chicago

Quelques semaines à peine nous séparent de la date d'ouverture du Congrès Eucharistique de Chicago, qui sera, cette année, l'événement par excellence dans le monde catholique.

Dans l'est du pays, la Société St-Jean-Baptiste de Montréal a pris, avec de concours du Pacifique Canadien l'initiative d'un pèlerinage qui, déjà, a rallié un grand nombre d'adhésions.

Le voyage se fera par train spécial du Pacifique Canadien qui partira de Montréal, gare Windsor, le 19 juin prochain pour y revenir le 26. Ils auront été sept jours entiers absents, dont cinq à Chicago, durant lesquels ils auront pu assister à toutes les cérémonies du congrès, qui promettront d'être grandioses, et visiter complètement la populeuse cité du centre américain.

Le prix de l'excursion, qui est très modéré, comprend tous les frais, moins les repas à Chicago. Pour plus amples renseignements et pour réserver des places, s'adresser à la Société Saint-Jean-Baptiste, 296 boulevard Saint-Laurent, tél. Plateau 4031, ou aux agents du Pacifique Canadien.

(rec.)

Les Laurentides

Les géologues nous disent que les Laurentides sont les plus vieilles collines du monde. Nous ne les contredirons point. Nous savons que pour la beauté naturelle et la facilité d'accès, elles sont très difficiles à comparer. Beaucoup de Montréalais ont fait la connaissance de cette région salubre et établi leurs maisons d'été sur les rives des centaines de lacs qui atteignent directement les trains du chemin de fer National du Canada partant du terminus du tunnel. On peut obtenir sur demande une bonne carte de ce territoire. Elle vous indiquera la route de Montréal à Huberdeau et les lacs atteignant aux diverses stations. Le dépliant contient aussi certains renseignements sur les divers camps d'été, maisons de pension et hôtels d'été. Ecrivez, venez ou téléphonez à M. O. Dufour, agent du chemin de fer National du Canada, 230, rue Saint-Jacques, Montréal (Main 4731) et demandez le dépliant sur les Laurentides.

Nouveau service entre Montréal et Hambourg

Le 23 juin, la compagnie Cairn-Thomson inaugurera un service direct entre Montréal et Hambourg. Le premier navire à suivre ce nouvel itinéraire sera le *Scatwell*, un cargo de 8,000 tonnes, qui transportera une cargaison générale. La Cie Robert-Reford, agents de la Cairn-Thomson, annonce que ce nouveau service sera augmenté sous peu. Deux autres navires de la Cairn-Thomson, le *Cairndhu* et le *Cairnagan* feront aussi le service Montréal-Hambourg aussitôt qu'ils seront relevés de leur service actuel par les navires neufs *Cairnes* et *Cairnagan*.

Le *Cairndhu* part demain avec une cargaison complète à destination de Newcastle-on-Tyne et Leith. La *Port Sydney*, le plus gros cargo jamais venu dans notre port, part aussi pour le continent. C'est un navire de 12,000 tonnes, appartenant à une compagnie subsidiaire de la compagnie Cunard.

Le *Cairnagan* part demain avec une cargaison complète à destination de Newcastle-on-Tyne et Leith. La *Port Sydney*, le plus gros cargo jamais venu dans notre port, part aussi pour le continent. C'est un navire de 12,000 tonnes, appartenant à une compagnie subsidiaire de la compagnie Cunard.

Le *Cairndhu* part demain avec une cargaison complète à destination de Newcastle-on-Tyne et Leith. La *Port Sydney*, le plus gros cargo jamais venu dans notre port, part aussi pour le continent. C'est un navire de 12,000 tonnes, appartenant à une compagnie subsidiaire de la compagnie Cunard.

Le *Cairnagan* part demain avec une cargaison complète à destination de Newcastle-on-Tyne et Leith. La *Port Sydney*, le plus gros cargo jamais venu dans notre port, part aussi pour le continent. C'est un navire de 12,000 tonnes, appartenant à une compagnie subsidiaire de la compagnie Cunard.

Le *Cairndhu* part demain avec une cargaison complète à destination de Newcastle-on-Tyne et Leith. La *Port Sydney*, le plus gros cargo jamais venu dans notre port, part aussi pour le continent. C'est un navire de 12,000 tonnes, appartenant à une compagnie subsidiaire de la compagnie Cunard.

Le *Cairnagan* part demain avec une cargaison complète à destination de Newcastle-on-Tyne et Leith. La *Port Sydney*, le plus gros cargo jamais venu dans notre port, part aussi pour le continent. C'est un navire de 12,000 tonnes, appartenant à une compagnie subsidiaire de la compagnie Cunard.

Le *Cairndhu* part demain avec une cargaison complète à destination de Newcastle-on-Tyne et Leith. La *Port Sydney*, le plus gros cargo jamais venu dans notre port, part aussi pour le continent. C'est un navire de 12,000 tonnes, appartenant à une compagnie subsidiaire de la compagnie Cunard.

Le *Cairnagan* part demain avec une cargaison complète à destination de Newcastle-on-Tyne et Leith. La *Port Sydney*, le plus gros cargo jamais venu dans notre port, part aussi pour le continent. C'est un navire de 12,000 tonnes, appartenant à une compagnie subsidiaire de la compagnie Cunard.

Le *Cairndhu* part demain avec une cargaison complète à destination de Newcastle-on-Tyne et Leith. La *Port Sydney*, le plus gros cargo jamais venu dans notre port, part aussi pour le continent. C'est un navire de 12,000 tonnes, appartenant à une compagnie subsidiaire de la compagnie Cunard.

Le *Cairnagan* part demain avec une cargaison complète à destination de Newcastle-on-Tyne et Leith. La *Port Sydney*, le plus gros cargo jamais venu dans notre port, part aussi pour le continent. C'est un navire de 12,000 tonnes, appartenant à une compagnie subsidiaire de la compagnie Cunard.

Le *Cairndhu* part demain avec une cargaison complète à destination de Newcastle-on-Tyne et Leith. La *Port Sydney*, le plus gros cargo jamais venu dans notre port, part aussi pour le continent. C'est un navire de 12,000 tonnes, appartenant à une compagnie subsidiaire de la compagnie Cunard.

COURSES

Le Canadien français ne sera jamais un tory

CONFERENCE DE M. ARTHUR SAUVÉ DONNE AU CLUB CARTIER-MACDONALD. L'ALLIANCE LIBÉRALE-CONSERVATRICE FUT LA PLUS FECONDE DE TOUTES LES COALITIONS

Contraire à ce que dit le Canada de ce matin, M. Arthur Sauvé déclara n'avoir pas fait de courtoisie au club Cartier-Macdonald hier soir, où il a donné une conférence sur l'histoire des partis politiques en Angleterre et au Canada. Il a défendu son attitude et a nettement établi la distinction que l'on devait faire entre un tory et un conservateur. Le Canadien français, dit-il, n'est pas un tory d'origine politique, c'est un tory d'origine conservatrice et une saine conception des besoins du pays, mais il n'a jamais été et ne sera jamais tory, et tous les conservateurs devraient se rendre compte de cette vérité et de ce fait historique. Il a déclaré que les tories dits intransigeants avaient modéré leur langage depuis quelque temps, et sachant que M. Meighen a fait pour obtenir ce résultat, des efforts qu'il convient de noter et d'apprécier.

On y remarquait MM. Rodolphe Monty et André Fauriol; MM. Arthur Plante, Alfred Duranville, J.-L. St-Jacques, Ad. L'Archevêque, P.-A. Lafleur, Dr Beaudoin, C. Houde, Sayers, députés, et plusieurs autres dont quelques-uns venus de la campagne.

La réunion était présidée par M. Félix Desrochers, le président du club, qui a déclaré que le club Cartier-Macdonald, tant qu'il en aura la présidence, sera le club non partisan d'un homme, mais un club social où tous les conservateurs seront respectés et bienvenus, quelles que soient leurs idées.

M. Arthur Sauvé fut accueilli en se levant par le chant du *O Canada* et il a gagné ses épaulettes.

Sa conférence fut suivie avec une attention particulière et soulignée par des applaudissements discrets. M. Sauvé dit qu'il a accepté l'invitation du président, son ancien candidat à Saint-Hyacinthe, en 1916, parce qu'il devait de la reconnaissance aux membres du club qui lui ont accordé un appui généreux et parce qu'il considère que le club Cartier-Macdonald, dont il est l'un des artisans de sa fondation, ne doit pas être la chose d'un homme, mais un club social où tous les conservateurs peuvent se rencontrer pour discuter les questions politiques, échanger des vues, etc.

M. Sauvé parla ensuite des partis politiques devant l'histoire. Il dit que déjà dans notre adolescent pays, l'opinion publique est partagée entre six écoles: toryisme, conservatisme, libéralisme, nationalisme, progressisme et socialisme d'Etat. Il vaut mieux, dit-il, considérer la valeur des groupes que trop les mépriser. Il a déclaré que le Canadien français, libéral d'origine politique, mais de mentalité conservatrice n'a jamais été et ne sera jamais un tory. Il fait alors l'histoire du parti conservateur et du parti tory.

A un journaliste, M. Sauvé a déclaré hier soir que ses déclarations devaient être assez claires pour lui permettre maintenant de consacrer ses activités à la politique provinciale.

M. Sauvé regrette l'attitude des conservateurs comme des libéraux sur la question scolaire antérieure mais il reproche particulièrement à M. Taschereau et aux libéraux d'avoir soulevé les Canadiens français contre M. Ferguson, M. Taschereau n'a pas eu le courage et la justice d'adresser le moindre reproche au chef libéral d'Ontario et à sa députation qui ne se sont pas opposés au Règlement XVII.

MM. John Sullivan et G.-H. Héon ont remercié M. Sauvé.

Nous publierons demain le texte de cette conférence.

COMMISSION DES SERVICES PUBLICS

LES COMMISSAIRES ENTENDENT DE NOMBREUSES REQUÊTES

Le développement de nos ressources hydrauliques prend un énorme développement. L'an dernier la Commission des services publics avait accordé des permis de construire des lignes de transmission de pouvoir électrique pour 440 milles. Elle en accordera cette année probablement pour 2,000 milles. Jusqu'à date, la Commission a accordé plus de permis de ce genre que dans tout le cours de l'année 1925. En plus, il y a encore 15 requêtes pendantes devant la Commission. Dans ces 15 requêtes on note celle pour établir une ligne de transmission dans le district de Rouyn, d'un voltage de 100,000 unités fourni par les Rapides des Quinze. De son côté, la Shawinigan Water and Power veut construire une ligne de transmission dans le comté de Champlain jusqu'au Cap de la Madeleine. La construction de chacun de ces lignes coûtera de six à sept millions de dollars.

La Commission a tenu des séances à Québec depuis deux jours, où elle a entendu des requêtes pour établir des services d'autobus.

La semaine prochaine, M. Beaudry ira à Rimouski pour entendre quelques causes d'expropriations et des requêtes pour établir des services d'autobus. Dans deux semaines, M. Beaudry s'élèvera à Montréal. Le 10 juin, il entendra les requêtes pour établir des lignes de transmission d'énergie électrique et le 11 juin, quelques requêtes pour services d'autobus. La semaine suivante, M. Beaudry se rendra à Sherbrooke, M. McAllister à Hull et M. Laberge à Chicoutimi. Le 28 juin, la commission s'élèvera aux Trois-Rivières et de là se rendra à Québec.

Le festival des Artisans

Les Artisans canadiens-français, de Montréal, organisent un grand festival au parc Belmont, à l'occasion du 50ème anniversaire de fondation de leur société.

La première réunion du comité d'organisation doit avoir lieu au bureau central, 930 rue St-Denis, à la Vitre, ce soir, à 8 heures.

Une croisière universitaire

UN GROUPE D'ETUDIANTS DE MONTREAL S'EMBARQUERA DEMAIN A BORD DU BELGENLAND POUR L'EUROPE. NOUVEAU SERVICE DE MARCHANDISE DE LA C.S.L., POUR ARVIDA

La saison des croisières pour les universitaires s'ouvre aujourd'hui et le premier groupe d'étudiants, au nombre de 89, part ce matin de Montréal sur le train "Washington" pour s'embarquer à New-York sur le *Belgenland* qui prendra la mer demain à destination de Southampton. Les passagers devaient partir sur le *Dorlie* mais le voyage de ce paquebot à Montréal a été contremandé à cause du manque de charbon à Liverpool et de la grève des mineurs.

Les groupes d'étudiants visiteront les principales villes d'Angleterre, de France, de Belgique et d'Ecosse et reviendra à Montréal et Québec le 25 juin sur le *Regina*.

UN SERVICE DIRECT AVEC ARVIDA

La Compagnie Canada Steamship Lines a nolié un nouveau navire pour faire le service direct du fret entre Montréal et Arvida, la nouvelle ville du Saguenay. Le navire porte le nom d'*Arvida* et commence son service aujourd'hui pour le continuer toutes les semaines jusqu'à la fin de la navigation.

C'est un service nouveau qui s'ajoute aux trois autres qui desservent la région du Saguenay avec la métropole.

L'HURONIAN

Le cargo *Huronian* de la Dominion Line, dont le voyage à Montréal avait été contremandé à cause de la grève anglaise est parti pour Montréal. Après avoir pris un cargo-voilier, il repartira le 8 juin.

Le *Colonian* de la même ligne, partira d'Avonmouth pour Montréal le 2 juin et s'en retournera le 19.

LE WIMBORNE

Le *Wimborne* parti de Montréal mardi et qui s'était échoué près de Sorel lorsque la chaîne de son gouvernail se brisa a été renfloué hier. On dut l'alléger de 100 tonnes de sa cargaison de grain. Le *Wimborne* est en route pour Québec.

LE MOUVEMENT DES NAVIRES

L'*Aurania*, Cunard, est attendu à Québec dimanche de Liverpool, Belfast et Greenock.

L'*Ausonia*, Cunard, arrivera à Québec dimanche, de Londres, Southampton et Cherbourg.

Le *Minnesota*, Pacifique Canadien, est attendu à Québec demain, de Anvers, Southampton et Cherbourg.

Le *Montclair*, Pacifique Canadien, arrivera à Québec ce soir ou demain matin, de Liverpool.

L'*Empress of France*, Pacifique Canadien, est parti hier d'Hambourg, pour Québec.

Le *Montroyal*, du Pacifique Canadien, arrivera à Liverpool demain, venant de Québec.

Le *Mellita*, Pacifique Canadien, est arrivé à Cherbourg hier, venant de Montréal, en route pour Anvers.

L'*Ascania*, Cunard, arrivera à Plymouth dimanche, de Montréal, en route pour Londres.

Le *Lithania*, Baltic-American, arrivera à Halifax, demain, venant de Danzig, en route pour New-York.

L'*Arabic*, de la White-Star, arrivera à Halifax mardi, venant de Hambourg, Southampton et Cherbourg, en route pour New-York.

Le *Zeeland*, de la Red Star, arrivera à Halifax dimanche, venant de Southampton, Anvers et Cherbourg, en route pour New-York.

Le *Celtic*, de la White Star, arrivera à Halifax dimanche, de Liverpool et Queenstown, en route pour New-York.

Le *Lancastria*, Cunard, est attendu à New-York demain, venant de Southampton.

Le *Herengarda*, Cunard, arrive ce matin à New-York, venant de Southampton.

Le *Majestic*, White Star, arrivera à New-York lundi, venant de Southampton.

ARRIVAGES DU 27 A MONTREAL

Le *Canadian Traveller*, des ports de l'Australie; le *Canadian Rancher*, de l'Australie; le *Zeeland*, de Rotterdam; le *Charterhouse*, de Baltimore; le *Lingfield*, de Hartlepool; le *Graintrain*, de Porto Ferrario; le *Cheslea*, de New-York; le *Hada*, du Havre et de Rotterdam; le *Brecon*, du Havre.

DEPARTS DU 27

Le *Bladevon*, pour les ports de l'Angleterre; le *Gracia*, pour Liverpool; l'*Hilversum*, pour Rotterdam; le *Neotsfield*, pour Anvers; le *Stroma*, pour la Nouvelle-Zélande; le *Canadian Pioneer*, pour Vancouver; le *Lord Antrim*, pour Dublin; le *Simonburn*, pour Rotterdam; le *Idelford*, pour les ports de la Norvège.

DES ELECTIONS EN ALBERTA

LES ELECTIONS PROVINCIALES AURONT LIEU LE 28 JUIN

Edmonton, 28. (S.P.C.) — Le gouvernement de l'Alberta vient de faire émettre les brefs électoraux pour l'élection générale qu'il a fixée au 28 juin. La nomination aura lieu le 18.

Dix-sept bureaux de votation préliminaire seront ouverts les jeudi, vendredi et samedi qui précéderont l'élection.

Le premier ministre Brownlee a déjà ouvert la campagne dans le sud de la province. A Cardston, hier soir, il a défendu son administration. Il demande d'être réélu pour son administration passée. Il n'a pas parlé de la question des ressources naturelles.

Le gouvernement progressiste est arrivé au pouvoir en juillet 1921 à la suite de la victoire des progressistes sur les libéraux. M. Herbert Greenfield a été premier ministre jusqu'à l'automne dernier, mais il a démissionné à la suite de mécontentement et a été remplacé par le procureur général, M. Brownlee.

Les travaillistes sont unis aux fermiers et un des leurs est membre du cabinet.

Les anciens de Sainte-Marie

S. G. MGR DESCHAMPS ELU PRESIDENT DES ANCIENS A LA REUNION D'HIER SOIR—BIENVENUE DU R. P. LALANDE—LE RAPPORT DU SECRETAIRE

Un groupe particulièrement nombreux d'anciens élèves du collège Sainte-Marie a assisté à l'assemblée annuelle qui au lieu hier soir, au milieu du plus grand enthousiasme, dans la grande salle du collège. Les discours ont été nombreux et fort applaudis et l'élection des officiers du prochain terme a donné lieu à une série de mots des plus amusants.

La réunion était sous la présidence de Dr A.-H. Desloges.

Parmi les citoyens marqués qui assistaient à cette réunion, on remarquait: Sa Grandeur Monseigneur Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal; les révérends pères Louis Lalande S.J., recteur du collège, Paré, S.J., préfet du collège, Monet S.J., procureur, Dugas, S.J., ancien professeur; le docteur Desloges, président de l'Association des anciens élèves; le juge G. Desaulniers, MM. Rosier, Genest, Joseph Versailles, Jos. Lamarche, G. Guérin, notaire, G. Maynard, notaire, C. Rodier C.R., le juge Jos. Walsh, Emile Massicotte, J. Desaulniers, Dr René Desaulniers, les docteurs Assemin, J. Décarie, Dawson, Grey, MM. Fernand Dufresne, J.-C. Martineau, Aldéric Blain, M. Forget, le R. P. Couture, S.J., E. Phaneuf, G. Tessier, G. St-Pierre, Maurice Gendron, L.-R. de Lorimier, Jos. Constant, Hervé Roch, l'abbé Kieff, le Dr Albert Prévost, le Dr Virolle et Auguste Mathieu.

Le R. P. Louis Lalande a remercié les anciens d'être venus en si grand nombre et de manifester un tel enthousiasme. Puis il a ajouté que le nouveau collège sera bientôt construit, réalisant ainsi le rêve de tous les anciens.

Le président sortant de charge, le Dr Desloges, a ensuite fait une allocation puis on procéda à l'élection des officiers. Chacun des officiers pour le prochain terme a été proposé par un membre puis a fait lui-même une courte allocation.

Les officiers pour le prochain terme sont: S. G. Mgr Deschamps, président; M. le juge Walsh, président de langue anglaise; M. G. St-Pierre, avocat, vice-président; secrétaire: M. Emile Massicotte, notaire; M. Emery Phaneuf, assistant secrétaire; M. Rosario Genest, trésorier; les docteurs Virolle, Albert Prevost et René Desaulniers, M. l'abbé Kieffer, M. Jos. Constant, Hercule Roch, Léopold Renaud et Jos. Hudon, conseillers.

Dans une courte allocation, S. G. Mgr Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, a remercié pour l'honneur qu'on lui fait et il a demandé d'être indulgent à son endroit si ses occupations nombreuses ne lui permettent pas toujours d'être régulièrement à la tâche dans ses nouvelles fonctions.

Il a ensuite parlé de son dernier voyage à Rome à l'occasion de la béatification des martyrs canadiens. Il a parlé de l'audience que le Saint-Père a bien voulu lui accorder et il a dit que ce dernier a alors béni le collège, son association des anciens et le gouvernement de la province représenté par M. Honoré Mercier. Il a aussi parlé de sa visite au "pape noir", le supérieur général de la Compagnie de Gesù.

RAPPORT DE LA DERNIERE REUNION

M. Emile Massicotte, secrétaire, donna lecture du rapport de la dernière réunion. En voici le texte: C'est le 26 mai qu'eut lieu la convention annuelle des anciens élèves du collège Sainte-Marie, pour l'année 1925.

Grande fête au collège Sainte-Marie ce jour-là; c'était, comme on se plaît toujours à la proclamer, la fête du collège par excellence à laquelle participaient les élèves actuels et anciens, les professeurs d'aujourd'hui et d'autrefois.

Le soir précédant les élèves du Gesù, avec le concours de quelques anciens, avaient interprété la grande tragédie de Racine, et *Athalie* fut représentée avec éclat et interprétée par des artistes dont le talent s'il ne surprend pas chez les élèves des Jésuites, émerveille toujours. Et l'on comprend que le public ait réclamé avec tant d'insistance une reprise de ce spectacle. Les anciens se sont inclinés devant le talent de leurs frères cadets, et tant d'éclat, tant de succès ajoutent à leur orgueil d'être des anciens de Sainte-Marie.

Le soir du 26 mai les anciens ont donc répondu en grand nombre à l'invitation du vieux collège et sont venus se joindre aux élèves actuels pour honorer leur collège, leur recteur et aux professeurs, et donner à leur *Alma Mater* un témoignage nouveau de leur attachement filial.

C'est Monsieur le juge Gonzalve Desaulniers qui fut appelé à remplir les fonctions de président de cette réunion. Cet ancien a le génie de la présidence, et son génie de bienvenue a été souligné d'applaudissements nombreux et enthousiastes. Se faisant l'interprète de ses camarades d'étude, Monsieur le juge dit aux Pères toute la joie des anciens de se retrouver pour quelques instants groupés dans les murs du vieux collège autour de leurs anciens maîtres et ne manque pas d'ajouter, l'approbation de l'assemblée étant clairement manifestée, que si grand que soit l'attachement des anciens au vieux collège, ils ne désirent pas moins la construction d'un nouveau qui, plus spacieux, et sans doute plus moderne, répondra aux exigences du nombre toujours plus considérable des élèves et aux demandes des parents et des anciens, qui désirent confier aux Pères Jésuites le soin de former leurs enfants.

Le Père Louis Lalande, parlant au nom du collège, de ses dirigeants et des professeurs, exprime le plaisir que leur cause la venue des anciens élèves, les assure que le vieux collège leur garde toute sa sollicitude paternelle et s'intéresse à leur carrière et aux succès qu'ils remportent dans leurs professions et dit combien orgueilleux ils sont de leurs anciens. Il remer-

cie les anciens élèves pour la générosité qu'ils ont manifestée lorsqu'ils ont souscrit au fonds de construction du nouveau collège, ils ont accepté avec empressement, versé une somme dont le chiffre a dépassé les espérances les plus enthousiastes. Ce nouveau collège, dit-il, sera le vôtre comme l'aura été le vieux collège de la rue Bleury; et nous comptons, disposant de ressources plus grandes et d'un local plus conforme aux ambitions de tous, vous rendre plus fiers encore de la maison qui s'est appliquée à vous donner la formation dont vous vous réclamez.

Les discours terminés, l'on procéda à l'élection du nouveau conseil de l'Association, et par le vote unanime de tous les anciens élèves, M. le docteur A.-H. Desloges est acclamé président de l'Association pour l'année 1925-1926. Avec émotion mais avec éloquence aussi, M. Desloges remercie les anciens élèves pour le grand honneur qu'ils lui font de le choisir comme président de leur association, car il considère surtout que c'est un privilège bien grand que d'être placé à la tête d'un groupe de citoyens éminents et tenant dans les différents rangs de la société laïque comme religieux les postes de la plus haute importance. Il tâchera de se rendre digne de la confiance qu'on lui fait et s'emploiera à se rendre utile à l'Association et au collège auquel il est resté profondément attaché. Les événements ont prouvé qu'il a tenu parole.

À la vice-présidence ont été élus: M. l'abbé F. Singleton et M. Joseph Versailles.

M. Rosario Genest, avocat, est nommé trésorier; MM. G. Abelin, A. Tardieu, François de Martigny, Wilfrid Labonté, H.-A. Quintal, Fernand Dufresne et Uric Laurencelle sont nommés conseillers.

L'Assemblée des anciens n'a pas changé le secrétaire de l'Association, mais s'est offert la compensation de lui donner pour assistant son confrère illustre, Emery Phaneuf, avocat.

Les élections faites, les discours des élus terminés, les groupes se reformant, l'on cause, tout en faisant grand honneur à un buffet travaillant au centre duquel se trouve la miniature en sucre du futur collège.

Il était tard dans la nuit quand il fallut songer à la séparation, et les anciens élèves s'en sont retournés ne disant qu'"au revoir", gardant le souvenir d'une soirée trop tôt coulée, et anticipant le bonheur d'y revenir l'an prochain.

Il intéressera peut-être les anciens élèves de savoir quelles ont été les activités de l'association au cours de l'année qui vient de se terminer, et quels événements particuliers ont tout spécialement intéressé notre association.

A tout seigneur tout honneur... Le gouvernement français a créé Chevalier de la Légion d'Honneur, notre président, le docteur Desloges. D'autres anciens ont également reçu cet honneur: les noms de M. Fernand Rinfret et de M. Athanas David, secrétaire provincial, viennent à la mémoire.

Sa Grandeur Monseigneur Deschamps, ancien élève des Jésuites, a été nommé Commandeur de l'Ordre titulaire du Saint Sépulchre, M. Emile Vaillancourt, Commandeur du même Ordre, M. le juge Loranger, chevalier, et le notaire Bergeron, chevalier. Les électeurs municipaux de Sainte-Marie ont gardé leur confiance à M. Quintal, membre du Conseil de notre Association. Et M. J.-A.-A. Brodeur est maintenu à la tête de l'Exécutif de la ville de Montréal. M. Alphonse Leclair devient un sculpteur dont le prestige et le talent font sensation en Europe.

Et l'en passe...

L'année qui se termine est beaucoup l'année du Canada français catholique, et les anciens élèves de Sainte-Marie sont reconnaissants à Sa Sainteté Pie XI de l'honneur qu'il lui a fait de placer sur les autels les martyrs canadiens, et puisque une voix autorisée l'a déjà proclamé, qu'il me soit permis de consigner dans ce procès verbal ce qu'est l'initiative (l'aurait dire à l'entêtement) du président Desloges que les anciens élèves ont été si dévoués, l'un par l'autorité religieuse, l'autre par l'autorité civile, et tous deux officiellement par l'association des Anciens Elèves à représenter les catholiques du Canada aux fêtes grandioses qui ont marqué à Rome le 21 juin 1925, la béatification de nos martyrs; les anciens élèves sont reconnaissants à leur président d'avoir fait en sorte que Monseigneur Deschamps et M. Honoré Mercier, deux anciens de Sainte-Marie, aient représenté à Rome, à la face de la chrétienté réunie en des assises grandioses, le Canada français catholique.

Enfin les anciens élèves au cours de cette année se sont intéressés bien spécialement au journal du collège "Le Petit Ste-Marie". Ce journal est devenu un trait d'union plus complet entre les anciens élèves et le collège actuels. Tous ceux qui ont eu l'avantage de le recevoir l'ont lu avec un intérêt soutenu, ont remarqué sa haute tenue littéraire, le soin de sa rédaction, et sa toilette typographique. Les anciens comptent que le *Petit Ste-Marie* vivra longtemps, qu'il continuera de grandir tout en conservant l'éclat de la fraîcheur de sa jeunesse, et qu'il viendra encore aussi souvent qu'il le pourra, parler du vieux collège, leur exposer ses ambitions, ses rêves, ses espérances, leur rappeler que la grande famille de Sainte-Marie est toujours bien vivante. Ce journal devenu plus qu'une utilité, est désormais une nécessité et c'est de tout cœur que les anciens félicitent les rédacteurs et les directeurs de ce journal, et souhaitent longue vie au *Petit Ste-Marie*.

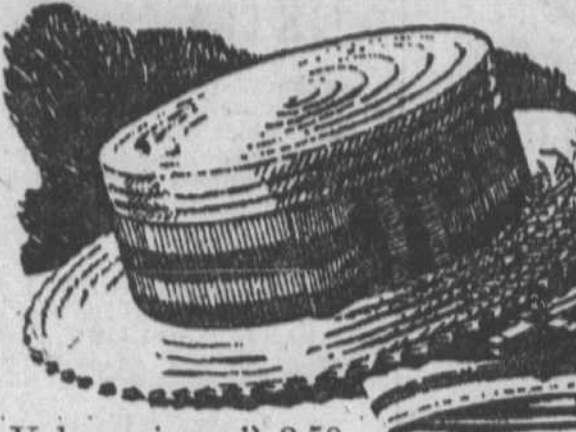
50 sous par mois

Pour 50 sous par mois, vous pouvez, en dehors de Montréal et de sa banlieue, recevoir le DEVOIR quotidien.

Hâtez-vous d'adresser votre demande au Devoir, 336 rue Notre-Dame est, Montréal.

Tel. Est 8000

Chez Dupuis Samedi



Une Offre Peu Ordinaire pour Commencer la Saison

3,600 CHAPEAUX DE PAILLE A 1.69

Valeurs jusqu'à 3.50

Ce sont tous des chapeaux frais déballés dans les plus nouveaux modèles pour cet été, avec calotte de 3 1-4 pouces de hauteur et bord de 2 1-4 à 2 3-8 pouces de largeur; ruban noir ou de couleur.

Presque tous en paille dite "ananas" reconnue pour sa légèreté. Toutes les pointures pour hommes et jeunes gens.

63-8, 61-2, 65-8, 67-8, 7, 71-8, 71-4, 73-8, 71-2, 75-8.

Et chaque pointure sur une table séparée afin de faciliter votre choix.

Profitez de cette occasion pour vous procurer votre chapeau d'été...

Voyez nos nouveaux modèles de panamas: 2.95, 3.50, 5.00

Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée

250 COMPLETS A 2 Pantalons 28.50 pour Hommes

Ces complets sont une valeur exceptionnelle, en worsted, ou tweed anglais ou écossais tout laine, de haute qualité. Nuances: brun sable, bleu à rayures, gris pâle, etc. Les derniers modèles de la saison à devant simple ou croisé. Confection soignée.

PANTALONS en duck kaki ou blanc

Bonne pesanture et bien faits, avec poches et passe-cepature... 1.95

Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée.

1000 COMBINAISONS "Athletic" en naincheck. 98

Bonne qualité et modèle sans boutons ou ordinaire. Bande élastique au dos. Coupe et confection parfaites. Toutes les pointures de 32 à 44. Samedi... 98

Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée

2400 paires de

Chaussettes pour Hommes à .89

(Prix ordinaires 1.00, 1.25 et 1.50)

Ces chaussettes sont en pure soie, soie rayon, fil de Lille et mélange soie et coton dans un choix de dessins de fantaisie; aussi en soie et laine, cachemire uni dans toutes les nuances. Ce sont toutes des chaussettes de première qualité et de pointures: 9 1/2 à 11 1/2. Profitez du bas prix pour vous en faire une provision pour l'été.

SPECIAL DU MATIN

210 Jerseys de Laine pour Garçons

Modèle avec col polo et 2 boutons; manchettes à côtes élastiques. Nuances: bleu, fauve, gris et bruyère. Garniture de fantaisie sur le col. Pesanture moyenne pour le temps actuel. Tailles: 20 à 32 dans le lot. Prix ordinaire jusqu'à 1.35 pour... 98

Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée.

COIFFURES d'ETE pour Garçonnetts

Chapeaux de Paille souple Casquettes

Formes nouvelles avec bord étroit ou large; ruban en soie, uni ou avec inscription en lettres dorées. Toutes les pointures.

Prix: .75, .98, 1.25, 1.50, 2.00 et 3.50

en popeline de soie; modèle marin de dernière nouveauté. Nuance beige unie, ou beige combiné de gris et gris combiné de beige. Toutes les pointures. Prix spécial... 1.35

Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée.

SPECIAL DU MATIN

Pantalons Longs en "duck"

pour garçons de 10 à 15 ans

Blanc ou kaki. Précisément ce qu'il faut pour l'été... 1.25

Complets à 2 Culottes

pour garçons de 9 à 17 ans

Nouveau modèle en tweed mélangé gris ou brun. Tweed rayé gris ou brun. Serge bleu marine tout laine. Valeurs jusqu'à 17.00 pour... 12.95

Dupuis Frères — Au premier

PIPES

Pipes, marque Château, en véritable bois de bruyère, tuyau en simili ambre, clair ou brouillé — 22 modèles au choix. Vis en aluminium solide et incassable. Valeur insurpassable au prix de... .59

BLAGUES en vrai caoutchouc rouge; forme demi-ronde: 5 pouces x 4 pouces — cha... .35

cune... cha... .35

Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée.

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

J.-N. Dupuis, Prés. Albert Dupuis, Vice-Prés. A.-J. Dugal, Directeur-Général

336 rue Saint-André, Montréal, Québec, Saint-André et Saint-Christophe.

OUVERTS LE SAMEDI SOIR